

Au cœur
du plan
économique

OSER entreprendre

Plan d'action gouvernemental
en entrepreneuriat 2017-2022

ENSEMBLE 
on développe notre économie

Québec 



OSER
entreprendre

Plan d'action gouvernemental
en entrepreneuriat 2017-2022



Le gouvernement du Québec remercie les organisations
qui ont fourni les photos illustrant ce document.
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN:
978-2-550-78775-4 (imprimé)
978-2-550-78776-1 (PDF)
© Gouvernement du Québec, 2018.

Mot du premier ministre



Si le Québec a aujourd'hui une économie compétitive, ouverte sur le monde et reconnue pour sa créativité, c'est grâce à plusieurs générations de femmes et d'hommes qui ont eu l'audace de se lancer en affaires. Ce sont nos entrepreneurs qui ont créé la richesse et les emplois dans toutes nos régions et qui sont les véritables moteurs de notre développement économique.

En ce début de 21^e siècle, le Québec, comme le reste du monde, est touché par une vague de changements profonds dont nous commençons à peine à apprécier l'ampleur. Afin de transformer ces nouveaux défis en occasions à saisir, notre rôle en tant que gouvernement est de mettre en place un environnement qui stimule l'innovation et l'ambition. Pour ce faire, nous avons basé notre stratégie sur trois piliers : l'entrepreneuriat, le manufacturier innovant et les exportations.

Ce nouveau Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat s'inscrit parfaitement dans notre vision d'une société prospère. Il contribuera à l'émergence et à la réussite d'un plus grand nombre d'entrepreneurs afin d'assurer la croissance, la compétitivité et le rayonnement international du Québec d'aujourd'hui et de demain.

Avec ce plan, nous voulons éveiller plus tôt chez les jeunes le goût d'explorer le monde passionnant des affaires, en contribuant à l'essor d'une culture qui valorise le métier d'entrepreneur. Nous souhaitons accentuer notre appui à chacune des étapes de la vie d'une entreprise, de son démarrage jusqu'à son transfert à la prochaine génération. Nous nous attaquons au besoin criant de relève.

Ensemble, nous construisons une société forte de ses entrepreneurs et fière de leurs réalisations!

Le premier ministre du Québec,

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'P. Couillard'.

Philippe Couillard



En plus de stimuler notre économie, l'entrepreneuriat dynamise nos régions et favorise l'innovation partout au Québec. Ce puissant vecteur de changement et de créativité figure parmi les priorités du gouvernement du Québec, comme en témoigne le présent Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat. Tout en s'inscrivant dans la continuité des interventions gouvernementales, ce dernier propose des mesures axées sur les besoins des entrepreneurs et l'atteinte de résultats tangibles.

En s'appuyant sur la synergie entre les différents acteurs du milieu des affaires, ce plan mise sur l'accompagnement des entrepreneurs et le financement de leurs projets, sur la reconnaissance de l'apport des jeunes, des femmes et des personnes issues de la diversité, ainsi que sur la valorisation de tous les modèles d'entreprise. Ses axes d'intervention touchent l'ensemble des étapes du développement de l'entreprise, de la sensibilisation au démarrage en passant par la croissance et le transfert d'entreprise.

Ainsi, le Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat propose, sur l'ensemble du territoire québécois, un écosystème entrepreneurial riche et diversifié réunissant des acteurs qui soutiennent les entrepreneurs et encouragent leur audace. L'union de nos forces permettra de bâtir une société entreprenante et visionnaire.

C'est donc dans un esprit de collaboration que le Québec est appelé à se mobiliser pour créer plus d'entreprises, des entreprises performantes et bien ancrées dans leur communauté qui formeront les fleurons de demain!

Le ministre délégué aux Petites et Moyennes Entreprises, à l'Allègement réglementaire et au Développement économique régional,

A handwritten signature in black ink that reads "Stéphane B." with a stylized flourish at the end.

Stéphane Billette

Mot des ministres



La croissance de l'économie québécoise passe notamment par l'entrepreneuriat. Le gouvernement du Québec déploie donc des efforts importants à ce chapitre, afin d'accompagner et d'équiper les nouveaux entrepreneurs, de soutenir le développement des capacités des entrepreneurs actuels ainsi que d'accélérer le démarrage et la croissance des PME québécoises tout en assurant leur relève.

Par l'entremise de ce plan d'action gouvernemental, nous mettons en place des mesures concrètes qui s'inspirent du quotidien de milliers d'entrepreneurs, actifs ou en devenir, et qui répondent directement à leurs besoins. Notre objectif? Faire du Québec une société valorisant les gens audacieux et passionnés et se donnant les moyens de relever l'un des plus grands défis qui soient : assurer une relève entrepreneuriale motivée et bien outillée.

Nous avons l'ambition de bâtir une société au sein de laquelle toutes les personnes de toutes origines culturelles ayant l'intention et le potentiel d'entreprendre seront accompagnées afin de pouvoir passer à l'action et de contribuer à la prospérité collective et au déploiement de la capacité d'innover du Québec.

Le Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat deviendra donc un puissant levier pour propulser les créateurs de richesse du Québec dans chacune des régions. Nous avons les idées, le talent et la détermination nécessaires pour figurer parmi les endroits les plus créatifs et prospères du monde.

La vice-première ministre, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation et ministre responsable de la Stratégie numérique,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. Anglade'.

Dominique Anglade

Tables des matières

Mot du premier ministre	III	4. Plan d'action en quatre axes d'intervention	25
Mot des ministres	V	4.1. Premier axe d'intervention Accompagner l'entrepreneur de l'intention d'entreprendre à la création et au développement de l'entreprise	28
1. Introduction	IX	4.1.1. Valoriser l'entrepreneur et l'entrepreneuriat	28
2. Raison d'être du Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat	15	4.1.2. Élargir le champ de compétences de l'entrepreneur	30
2.1. Définition de l'entrepreneuriat et de l'entrepreneur	17	4.1.3. Réaliser le plein potentiel de l'entrepreneur	33
2.2. Bilan des initiatives récentes en entrepreneuriat	17	4.1.4. Accélérer la relève et le transfert d'entreprise	43
2.3. Situation de l'entrepreneuriat au Québec	18	4.2. Deuxième axe d'intervention Reconnaître l'apport de l'entrepreneuriat jeunesse, féminin et de la diversité	45
2.3.1. Atouts du Québec	19	4.2.1. Sensibiliser et favoriser l'entrepreneuriat chez les jeunes	46
2.3.2. Défis du Québec	19	4.2.2. Encourager le dynamisme des femmes entrepreneures	51
3. Vision du Québec entrepreneurial	21	4.2.3. Tirer parti du plein potentiel des entrepreneurs de la diversité	54
3.1. Vision d'avenir	22		
3.2. Fondements	23		
3.3. Objectifs mobilisateurs	23		

4.3. Troisième axe d'intervention	
Valoriser différentes formes d'entrepreneuriat.....	58
4.3.1. Créer plus de <i>startups</i>	58
4.3.2. Miser sur l'entrepreneuriat collectif.....	61
4.4. Quatrième axe d'intervention	
Assurer l'accès à différentes sources de financement, de la création au transfert.....	64
4.4.1. Compléter l'offre de financement traditionnel.....	64
4.4.2. Renforcer le soutien aux entreprises technologiques innovantes, de l'amorçage à la croissance.....	73
4.4.3. Bonifier l'offre de financement pour soutenir le transfert d'entreprise au Québec.....	76
5. Place aux entrepreneurs	83
5.1. Encourager les entrepreneurs à prendre part à la mise en œuvre du PAGE	84
5.2 Faciliter le parcours entrepreneurial	86
Conclusion	89

Annexes	91
Annexe 1 - Interventions gouvernementales 2017-2022.....	92
Annexe 2 - Politiques et initiatives gouvernementales en cours qui contribuent au développement et à la croissance des entreprises	93
Annexe 3 - Synthèse des programmes et des ressources disponibles.....	94
Annexe 4 - Parties prenantes consultées.....	96
Annexe 5 - Lexique.....	97



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une évaluation qualitative du degré d'adéquation entre les mesures du Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat et les seize principes promulgués par la Loi sur le développement durable a été réalisée. Cette analyse démontre que le Plan s'accorde favorablement avec la majorité des principes.



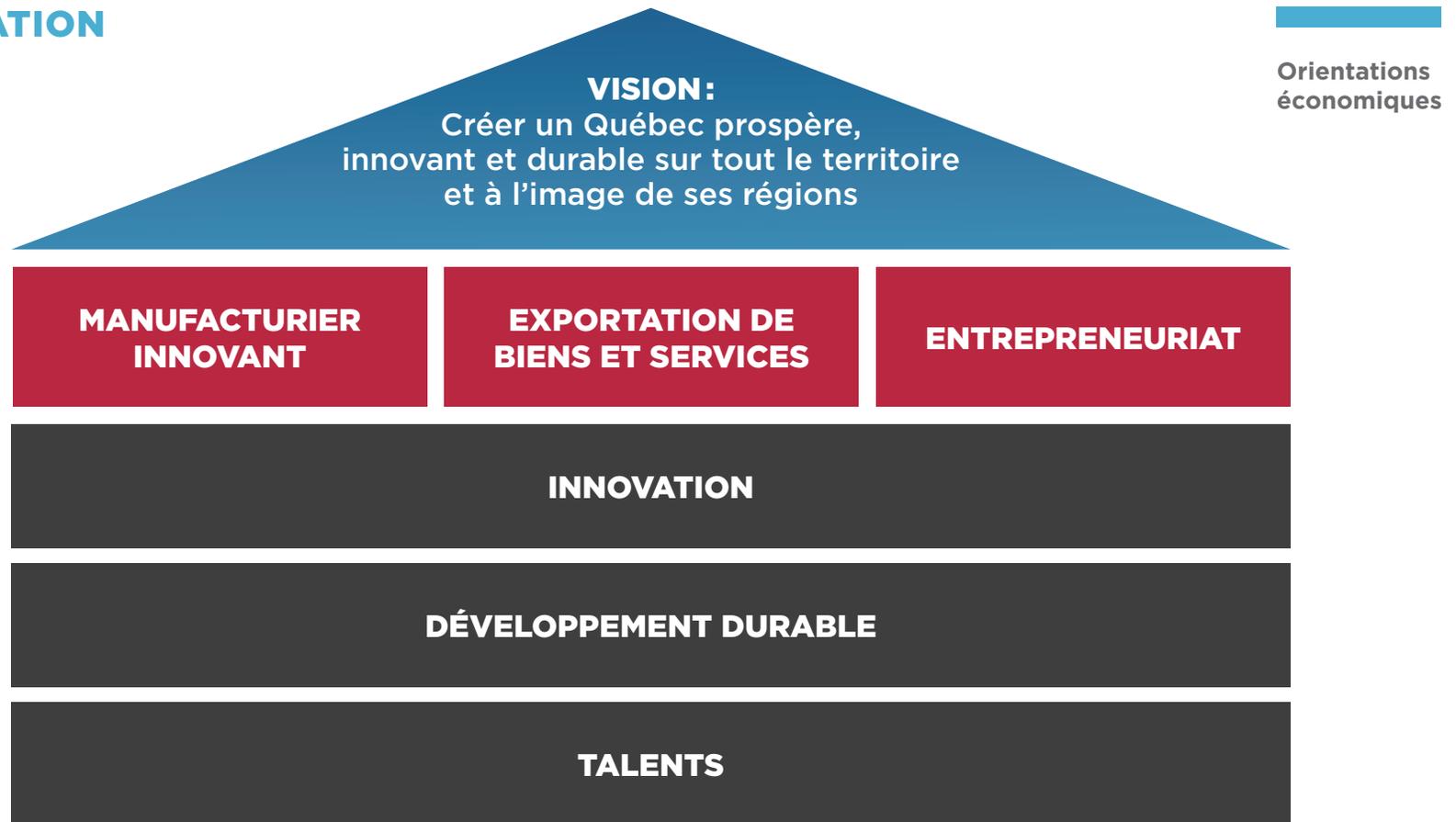


Introduction



Image de la vision économique du gouvernement reposant sur trois piliers: l'entrepreneuriat, le manufacturier innovant et les exportations de biens et services, eux-mêmes reposant sur l'innovation, le développement durable et les talents.

ILLUSTRATION



Oser #prospérer

L'entrepreneuriat est un élément clé pour soutenir la compétitivité du Québec, favoriser la croissance économique et accroître les possibilités d'emplois. L'arrivée de nouveaux entrepreneurs dans l'économie génère du dynamisme et de l'innovation, et lui permet de se renouveler. L'entrepreneuriat contribue favorablement à la création d'emplois et au maintien des populations en région, et donc à la vitalité de celles-ci.

Le contexte actuel est favorable aux personnes qui osent se lancer dans leur projet entrepreneurial. Pour les soutenir, le présent Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat (PAGE) réunit des mesures de soutien existantes, mais bonifiées, et de nouvelles mesures.

Au cours des dernières années, afin d'instaurer un climat propice à la pleine croissance économique du Québec, une véritable synergie a été créée par le gouvernement du Québec et ses partenaires, dont :

- ▶ le Centre de recherche industrielle du Québec (CRIQ) qui, à titre de bras technologique du gouvernement, contribue à la compétitivité des secteurs industriels québécois et à la croissance des organismes en soutenant l'innovation, la productivité et les exportations;
- ▶ Investissement Québec (IQ) qui, en tant que bras financier, offre de l'accompagnement et de l'appui financier aux entreprises, qu'elles souhaitent prendre de l'expansion, développer un projet de R-D ou obtenir un fonds de roulement.

Ainsi, les entreprises et les entrepreneurs du Québec peuvent compter sur différents leviers, concertés et unis, qui les aideront à atteindre leurs objectifs.

Dans une perspective de rigueur en matière de gestion des finances publiques, il vise à maximiser l'efficacité des interventions sur le terrain qui sont liées à l'entrepreneuriat.

De plus, le PAGE intègre l'analyse différenciée selon les sexes (ADS). En effet, afin de favoriser une diminution de la disparité entre les femmes et les hommes en entrepreneuriat, il porte une attention particulière à l'application d'un certain nombre de mesures.

ADS

La signature ADS indique que la mesure prend en compte l'atteinte de l'égalité entre les sexes.

À travers les politiques qui concrétisent sa vision économique, le gouvernement est déjà en action afin de soutenir le développement et la croissance des entreprises. Le PAGE, quant à lui, a plus précisément pour raison d'être la réussite de l'entrepreneur.

Politiques et initiatives gouvernementales en cours qui contribuent au développement et à la croissance des entreprises¹

- ▶ **Initiative Manufacturier innovant:**
appuyer l'investissement dans les projets d'innovation
- ▶ **Stratégie québécoise de l'exportation 2016-2020:**
soutenir les entreprises dans leurs ambitions à l'international
- ▶ **Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2017-2022:**
mettre en place un environnement favorisant la recherche et l'innovation
- ▶ **Plan d'action en économie numérique:**
appuyer le virage numérique des entreprises et le développement des entreprises du secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC)
- ▶ **Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021:**
encourager les femmes à déployer leurs compétences entrepreneuriales et à contribuer concrètement à la prospérité du Québec
- ▶ **Stratégie québécoise de développement de l'aluminium 2015-2025:**
appuyer le développement des entreprises de la filière industrielle québécoise de l'aluminium
- ▶ **Stratégie d'action jeunesse 2016-2021:**
soutenir l'entrepreneuriat jeunesse et la relève
- ▶ **Stratégie québécoise de l'aérospatiale 2016-2026:**
accompagner les petites et moyennes entreprises (PME) dans leur développement et soutenir la croissance de l'industrie
- ▶ **Stratégie québécoise des sciences de la vie 2017-2027:**
soutenir la croissance des entreprises de ce secteur
- ▶ **Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2015-2020:**
soutenir l'entrepreneuriat collectif et le développement des entreprises d'économie sociale
- ▶ **Plan de développement de l'industrie touristique 2012-2020:**
accroître l'investissement et stimuler l'innovation des entreprises de l'industrie
- ▶ **Plan d'action en électrification des transports 2015-2020:**
soutenir le développement des entreprises de la filière industrielle québécoise en électrification des transports

1. Voir, à l'annexe 2, la liste exhaustive des politiques qui sont en cours ou en élaboration.





**Raison d'être du Plan
d'action gouvernemental
en entrepreneuriat**



Si le Québec est aujourd'hui une économie compétitive, ouverte sur le monde et reconnue pour sa créativité et ses innovations, c'est grâce à plusieurs générations d'entrepreneurs qui ont eu l'audace de se lancer en affaires.

L'histoire du Québec regorge d'entrepreneurs inspirants tels que Alphonse Desjardins (Caisses populaires Desjardins), Danièle Henkel (Danièle Henkel inc.), Germain Lamonde (EXFO), Daniel Langlois (Softimage) et Caroline Néron (Néron inc.).

La raison d'être du PAGE est de contribuer à l'essor et à la réussite d'un plus grand nombre d'entrepreneurs pour assurer la croissance économique du Québec maintenant et dans les années à venir.

2.1. Définition de l'entrepreneuriat et de l'entrepreneur

Dans le PAGE, le terme *entrepreneuriat* désigne l'acte de prendre le risque d'investir des capitaux et d'assumer la responsabilité d'une équipe afin de réaliser des activités économiques créatrices de valeur. En ce sens, l'entrepreneuriat est l'acte de créer une nouvelle entreprise, mais aussi celui de reprendre une entreprise existante.

L'entrepreneur peut donc être le créateur d'une entreprise qui exploite de nouveaux produits, processus ou marchés. Il peut également être l'acquéreur ou le reprenneur d'une entreprise existante dont il assure le développement. Il peut agir seul ou avec des associés au sein d'une équipe entrepreneuriale.

C'est donc à tous ces types d'entrepreneurs que s'adresse le PAGE, afin de valoriser la diversité entrepreneuriale du Québec dans toutes les régions et sous toutes les formes d'entreprises, peu importe leur taille, qu'elles soient indépendantes ou collectives.

2.2. Bilan des initiatives récentes en entrepreneuriat

En 2011, le gouvernement lançait la Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat (SQE). La SQE a été un succès réel pour ce qui est de la mobilisation et de l'engagement de ses partenaires de l'écosystème. Elle a également eu des retombées sur les entrepreneurs, comme en témoigne l'atteinte des cibles fixées, voire leur dépassement dans quelques cas. En 2018, les mesures mises en œuvre dans la SQE continuent de susciter des demandes auprès des mandataires et des

clientèles visées, ce qui prouve qu'il y a lieu pour le gouvernement de poursuivre et de bonifier ses actions dans ce domaine. Le PAGE peut miser sur les acquis de cette stratégie, qui a contribué à faire de l'entrepreneuriat un choix de carrière emballant et valorisant ainsi qu'à assurer un réseau d'accompagnement et des outils de financement pour soutenir les entrepreneurs dans l'ensemble des régions.

Par ailleurs, l'évaluation du Programme d'aide à l'entrepreneuriat², un des principaux leviers de la SQE, indique que ce programme a permis de soutenir 7 000 entreprises en phase de création entre les années 2010 et 2014. Le taux de survie de ces entreprises après deux ans est de 84 %, alors qu'il est de 58 % pour l'ensemble des entreprises³.

Pour améliorer et simplifier l'offre de services, cette évaluation recommandait d'effectuer une analyse des organismes et des structures soutenus. Le gouvernement a posé des gestes concrets à cet égard.

En matière de soutien à la reprise d'une entreprise, les différents services de transfert d'entreprise offerts dans chacune des régions du Québec ont été regroupés en une seule entité administrative, le Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ), en 2015. Ce changement de gouvernance a permis d'harmoniser l'accompagnement offert aux cédants et aux reprenneurs d'entreprises sur l'ensemble du territoire québécois, d'assurer la pérennité des services offerts et de créer une meilleure synergie entre les régions.

Quant au soutien à l'entrepreneuriat féminin, le modèle d'affaires de Femmessor a été révisé afin de mettre en place une gouvernance qui favorise le regroupement des services administratifs et l'offre d'une gamme d'outils financiers aux entrepreneures. De plus, Femmessor assure un accompagnement de grande qualité des entrepreneures, notamment sous forme de mentorat, tout en favorisant le maintien des décisions d'investissement dans les régions.

2. Programme d'aide financière du gouvernement permettant de soutenir les organismes qui offrent des services spécialisés en entrepreneuriat complémentaires aux services existants.

3. Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, *Évaluation des résultats relatifs au Programme d'aide à l'entrepreneuriat*, 2015.

Par l'intermédiaire de la Table sur l'aide au développement économique, le gouvernement continue les travaux de révision des programmes de soutien à l'entrepreneuriat. Au cours des prochaines années, les travaux se poursuivront afin d'assurer que l'écosystème entrepreneurial développe une meilleure complémentarité et des synergies facilitant les démarches des entrepreneurs. L'objectif sera d'améliorer la gouvernance, de réduire les chevauchements, d'améliorer le rendement des programmes et d'optimiser les ressources gouvernementales dans l'offre de services aux entrepreneurs.

2.3. Situation de l'entrepreneuriat au Québec

Le bilan des initiatives récentes, l'analyse des indicateurs généraux de l'activité entrepreneuriale au Québec et les consultations effectuées notamment auprès des membres de la Table nationale d'action en entrepreneuriat et des membres du chantier entrepreneuriat du Conseil consultatif sur l'économie et l'innovation ont permis de dégager les atouts sur lesquels le Québec peut miser et les défis qu'il doit relever en matière d'entrepreneuriat afin de bâtir son avenir.

Au cours des dernières décennies, la place des femmes dans l'entrepreneuriat au Québec s'est certes améliorée⁴. Toutefois, il demeure qu'elles rencontrent de plus grandes difficultés que les hommes à obtenir du financement⁵. Aussi, elles travaillent majoritairement dans des secteurs d'activité moins rémunérateurs et elles sont moins nombreuses que les hommes à prendre la relève d'une entreprise⁶.

Ce plan d'action a été élaboré après la consultation des principaux organismes de soutien à l'entrepreneuriat, des entrepreneures et des entrepreneurs de divers secteurs, des regroupements d'entrepreneurs ainsi que des représentants régionaux et locaux du monde de l'éducation. Parmi ceux-ci, on trouve : OSEntreprendre, la Fondation de l'entrepreneurship, l'École d'entrepreneurship de Beauce, Femmessor, le Startupfest, la Fédération des chambres de commerce du Québec, SAJE accompagnateur d'entrepreneurs, le Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, les dix-sept présidents des tables d'action en entrepreneuriat, le Conseil du patronat du Québec, le Centre de transfert d'entreprise du Québec, Investissement Québec et ses partenaires financiers.

4. Statistique Canada, Enquête sur la population active.

5. Chaire en entrepreneuriat et innovation de l'Université Laval, *Entrepreneuriat féminin autochtone – Portrait des obstacles, des facteurs facilitants et des mesures de soutien spécifiques*, 2016, https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/entrepreneuriat_autochtone_web.pdf.

6. Réseau M, <https://www.reseaum.com/>.

2.3.1. Atouts du Québec

Afin de stimuler l'entrepreneuriat, le Québec a plusieurs forces sur lesquelles il peut compter, dont les suivantes :

- ▶ L'intention d'entreprendre, qui demeure élevée. En effet, le taux d'intention de se lancer en affaires se situe à 17,2% en moyenne au Québec depuis 2014, soit juste un peu en deçà de celui du reste du Canada (18,8% en moyenne). Le Québec occupe ainsi une place enviable parmi les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE⁷).
- ▶ Des entrepreneurs de plus en plus éduqués, ce qui a un effet positif sur leur capacité d'innover, d'exporter et de faire croître leur entreprise. En 2015, 25% des nouveaux entrepreneurs avaient un diplôme universitaire, comparativement à 16% en 1995⁸.
- ▶ Un écosystème entrepreneurial diversifié et déployé sur l'ensemble du territoire. Les organismes de développement économique local et régional, les organismes en entrepreneuriat scolaire ou technologique, les organismes voués à des clientèles particulières et les fonds en capital d'investissement offrent une gamme de services et de ressources auxquels l'entrepreneur peut faire appel.
- ▶ Des acteurs (p. ex. entreprises, centres de recherche) de classe mondiale dans plusieurs secteurs. Ils sont les sources de croissance des économies d'aujourd'hui et de l'avenir, comme les technologies de l'information et de la communication, les technologies propres, les sciences de la vie, le transport et la logistique.

2.3.2. Défis du Québec

Le Québec fait toutefois face à des défis qu'il doit relever :

- ▶ Malgré des intentions d'entreprendre élevées, le passage à l'action n'est pas au rendez-vous. Avec une moyenne de 10,4%⁹ de 2011 à 2015, le taux de création d'entreprises dans le secteur privé au Québec était le plus bas au Canada.
- ▶ On constate un écart entre les femmes et les hommes du Québec tant dans les intentions d'entreprendre (15,3% chez les femmes et 19,6% chez les hommes en moyenne de 2014 à 2016) que dans l'investissement comme entrepreneur naissant (6,1% chez les femmes et 10,5% chez les hommes en moyenne de 2014 à 2016¹⁰).
- ▶ Avec le vieillissement de la population, l'arrivée de nouveaux entrepreneurs ne compense pas le départ de ceux qui mettent fin à leurs fonctions. Ainsi, le bassin d'entrepreneurs n'est pas maintenu. En moyenne de 2012 à 2016, ce bassin a diminué d'un peu plus de 2300 entrepreneurs par année au Québec. Il est passé de 182500 entrepreneurs en 2011 à 171000 en 2016.
- ▶ Une meilleure complémentarité et des synergies doivent être développées dans l'écosystème entrepreneurial québécois afin d'en simplifier l'accès pour les entrepreneurs. À titre d'exemple, en 2014, parmi les entreprises qui avaient besoin de financement externe et qui n'ont pas formulé de demande à cet égard, 43,8% justifiaient leur abstention par le fait qu'elles trouvaient trop difficile de formuler une demande ou qu'elles ne connaissaient pas les sources de financement¹¹.

7. Global Entrepreneurship Monitor, *Situation de l'activité entrepreneuriale québécoise*, éditions 2014, 2015 et 2016.

8. Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

9. Statistique Canada, tableau CANSIM 527-0007, *Programme d'analyse longitudinale de l'emploi*. L'Alberta, l'Ontario et la Colombie-Britannique ont des taux respectifs de 15,9%, 14,2% et 14,1%.

10. Global Entrepreneurship Monitor, *Situation de l'activité entrepreneuriale québécoise*, éditions 2014, 2015 et 2016.

11. Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2014.





**Vision du Québec
entrepreneurial**



3.1. Vision d'avenir

Le PAGE est guidé par la vision d'un Québec où la culture et les valeurs entrepreneuriales sont pleinement intégrées et où toutes les personnes qui ont un potentiel entrepreneurial sont outillées pour réussir leur projet:

Le Québec est une société entreprenante qui valorise l'entrepreneur et où toutes les personnes qui ont l'audace de passer à l'action et de se donner des visées ambitieuses au Québec, au Canada et à l'international sont accompagnées dans leur réussite.



3.2. Fondements

Afin de concrétiser cette vision structurante pour le Québec, le PAGE convie toutes les parties prenantes à se mobiliser autour de quatre fondements qui placent l'entrepreneur au cœur de l'action :

- ▶ Toutes les personnes qui ont le potentiel et le désir d'entreprendre doivent être encouragées et appuyées en fonction de leurs besoins, quels que soient leur âge, leur sexe et leur origine.
- ▶ Tout au long de son parcours, l'entrepreneur doit pouvoir compter sur l'accompagnement de mentors, de *coachs*, de pairs et d'experts. Cela constitue un gage de la réussite de son projet.
- ▶ Une plus grande collaboration et une meilleure concentration des efforts sont nécessaires dans l'écosystème entrepreneurial afin de développer les synergies qui permettent de faciliter le passage à l'action des entrepreneurs et le développement de leur entreprise.
- ▶ À l'échelle du Québec, les entrepreneurs exercent leurs activités dans des régions et des secteurs distincts. Des approches sectorielles et régionales doivent être mises en place afin de répondre à leurs besoins particuliers.

3.3. Objectifs mobilisateurs

Les gestes posés par le gouvernement au cours des dernières années ont certainement contribué à valoriser le métier d'entrepreneur au Québec et à mettre en place un coffre à outils pour le démarrage et le développement des entreprises. Ces efforts seront poursuivis et optimisés afin d'assurer le maintien des acquis.

Toutefois, l'écart entre les intentions d'entreprendre et le passage à l'action indique qu'au Québec la création d'entreprises est probablement inférieure au potentiel entrepreneurial. Par ailleurs, il importe de soutenir la croissance des nouvelles entreprises.

Ainsi, le PAGE concentre ses efforts et établit deux cibles ambitieuses et mobilisatrices en matière de création et de croissance d'entreprises¹² d'ici 2022 :

**Créer 125 000 nouvelles entreprises,
soit 2 000 de plus en moyenne par année.**

**Compter 3 500 entreprises à forte croissance,
soit une cinquantaine de plus en moyenne par année.**

¹² Les cibles qui ont été fixées reposent sur une analyse des données de Statistique Canada. Elles ne reflètent pas l'effet net du PAGE puisque d'autres facteurs sont à l'œuvre, comme les initiatives des autres paliers de gouvernement et la conjoncture économique.





**Plan d'action
en quatre axes
d'intervention**



Afin d'accéder à la vision du PAGE et de contribuer à l'atteinte des grands objectifs qui sont énoncés, le gouvernement structure son intervention selon les étapes de développement du projet entrepreneurial.

Bien que le parcours des entrepreneurs ne soit pas linéaire et qu'il puisse être semé d'embûches, cette façon de structurer la démarche permet de fixer un cadre dans lequel s'inscrivent les interventions des acteurs de l'écosystème entrepreneurial en fonction de leur offre de service respective.

Le gouvernement met en place 34 mesures qui sont regroupées sous 4 axes d'intervention et qui mobilisent les entrepreneurs, les organisations publiques et les partenaires privés. Cela place l'entrepreneur au cœur de l'action et lui fournit les moyens pour réussir ses projets de création de valeur.

Le **premier axe** offre un accompagnement à l'entrepreneur afin de le soutenir dès les premiers pas de la création de son entreprise jusqu'au développement de celle-ci, ainsi qu'en matière de transfert.

Le **deuxième axe** reconnaît l'apport important des jeunes, des femmes et de la diversité, qui sont des vecteurs contribuant à l'essor de l'entrepreneuriat.

Le **troisième axe** valorise les *startups* et l'entrepreneuriat collectif comme des formes d'entrepreneuriat à fort potentiel.

Le **quatrième axe** assure l'accès à différentes formes de financement à tous les stades de développement de l'entreprise.

Quatre axes d'intervention et actions à chacune des étapes de développement de l'entrepreneuriat

1^{er} axe d'intervention

Accompagner l'entrepreneur de l'intention d'entreprendre à la création et au développement de l'entreprise

2^e axe d'intervention

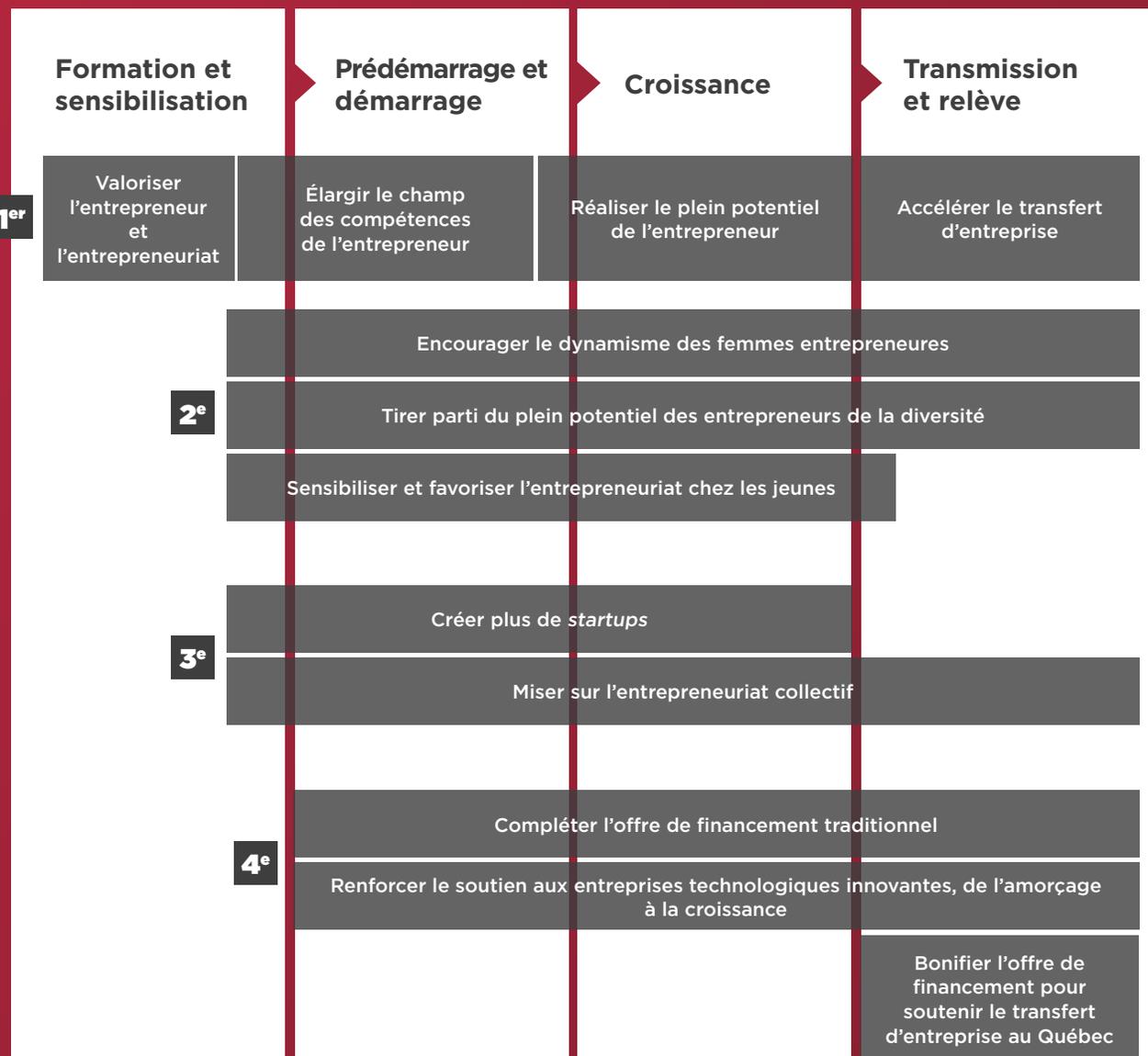
Reconnaître l'apport de l'entrepreneuriat jeunesse, féminin et de la diversité

3^e axe d'intervention

Valoriser différentes formes d'entrepreneuriat

4^e axe d'intervention

Assurer l'accès à différentes sources de financements, de la création au transfert



4.1. Premier axe d'intervention

Accompagner l'entrepreneur de l'intention d'entreprendre à la création et au développement de l'entreprise

Avant de passer à l'action, la personne doit percevoir l'entrepreneuriat comme un métier valorisant qui lui permet de s'accomplir et d'avoir un effet positif sur la société, notamment en créant de la richesse et des emplois. L'éveil à l'entrepreneuriat joue donc un rôle important en stimulant le potentiel entrepreneurial chez une personne.

Lorsqu'un entrepreneur décide de passer à l'action, il est important qu'il puisse avoir accès à des ressources qui l'aideront à progresser dans son projet entrepreneurial et le soutiendront dans le développement de ses propres capacités d'entrepreneur. L'accès à de la formation et à l'accompagnement de mentors, de *coachs*, de pairs et d'experts est déterminant à cet égard.

4.1.1. Valoriser l'entrepreneur et l'entrepreneuriat

Le métier d'entrepreneur doit constamment être mis en valeur au Québec, notamment en raison du contexte démographique¹³ qui risque de ralentir le dynamisme entrepreneurial.

Le Défi OSEntreprendre – Mobiliser pour faire rayonner et inspirer

Bien établi dans les dix-sept régions du Québec, le Défi OSEntreprendre est une compétition entrepreneuriale d'envergure permettant de faire rayonner chaque année les réalisations de plus de 40 000 participants qui ont l'audace de passer à l'action dans un projet scolaire ou de créer leur propre entreprise.

Le Défi OSEntreprendre promeut l'entrepreneuriat à la fois local, régional et national. C'est également un outil de mobilisation du milieu économique et du milieu de l'éducation. Plus de 1000 projets d'entreprises et de 2000 projets entrepreneuriaux étudiants sont déposés chaque année, ce qui mobilise l'entourage de plus de 50 000 jeunes et le sensibilise aux perspectives du métier d'entrepreneur.



¹³. L'analyse des données issues du Global Entrepreneurship Monitor suggère que l'accroissement d'une année de l'âge médian de la population d'un État diminue le taux de création d'entreprises de 2,5 points de pourcentage.

MESURE 1 ADS

MISE EN VALEUR DES ENTREPRENEURS

Afin de mettre en lumière les efforts des entrepreneurs et de motiver ces derniers à continuer, le gouvernement bonifie et pérennise son soutien au Défi OSEntreprendre pour la poursuite de son déploiement, notamment par la mobilisation accrue des acteurs économiques.

Deux volets du défi seront renforcés: le volet «Création d'entreprises», qui offre l'occasion à de nouveaux entrepreneurs de positionner leur projet, d'obtenir des bourses, d'élargir leur réseau et d'exprimer leur passion, et le volet «Réussite inc.», qui permet de trouver et de mettre en valeur d'anciens participants au défi qui sont encore dans les affaires après cinq ans et dont l'entreprise a pris de l'expansion depuis, afin qu'ils servent de modèles inspirants dans chacune des régions du Québec.

Résultats attendus sur cinq ans:

- ▶ 230 000 jeunes sensibilisés et mobilisés
- ▶ 10 000 nouveaux entrepreneurs ayant positionné leur projet



Sur la photo: Évelyne Gélinas et Marie-Claude Trempe, cofondatrices de Rien ne se perd, tout se crée

OSEntreprendre reconnaît l'ingéniosité de Rien ne se perd, tout se crée

Rien ne se perd, tout se crée est le concept imaginé en 2003 par Évelyne Gélinas et Marie-Claude Trempe, deux amies qui se sont rencontrées sur les bancs d'école et qui ont décidé de proposer des vêtements et des accessoires conçus de façon artisanale et écoresponsable.

Cette entreprise a été finaliste dans le volet «Création d'entreprises» à l'échelle locale d'OSEntreprendre (alors connu sous le nom de Concours québécois en entrepreneuriat) en 2004-2005. Depuis sa création, l'entreprise fabrique des vêtements et des accessoires durables et écologiques, qui sont maintenant vendus dans plus de 90 points de vente au Québec et en Ontario, en ligne, dans diverses expositions ainsi que dans sa boutique située à Saint-Sévère, en Mauricie.

Lors du 19^e gala national, les deux entrepreneures ont remporté la plus haute distinction en mettant la main sur le prix Réussite inc.

Les deux jeunes femmes croient qu'un Québec fort se bâtit grâce à des gens passionnés qui ont des projets plein la tête! Elles encouragent fortement les jeunes entrepreneurs à s'inscrire au Défi OSEntreprendre, car il permet non seulement de se poser toutes les bonnes questions lorsqu'on démarre un projet, mais aussi de tisser des liens, d'avoir une belle visibilité et, qui sait, de remporter une bourse qui pourrait permettre à un projet d'affaires de prendre son envol!

4.1.2. Élargir le champ de compétences de l'entrepreneur

Les entrepreneurs exercent leurs activités dans un contexte mondialisé de plus en plus complexe où l'innovation et le numérique sont des éléments incontournables dont ils doivent tenir compte pour leur réussite. Il est donc important de leur faciliter l'accès à des formations pour qu'ils développent leurs compétences en matière d'entrepreneuriat et de gestion ainsi que leur capacité à relever les défis de l'économie, de l'innovation et du numérique.



MESURE 2 ADS

DÉPLOIEMENT DE L'OFFRE DE SERVICES DE L'ÉCOLE DES ENTREPRENEURS DU QUÉBEC

Afin de faciliter l'accès à l'offre de formation sur mesure pour le développement des compétences entrepreneuriales, l'École des entrepreneurs du Québec étendra son offre de services dans trois régions du Québec. Les nouveaux services seront offerts en complémentarité avec ceux des organismes d'accompagnement d'entreprises qui sont déjà en place; cela permettra de stimuler l'entrepreneuriat en outillant le plus grand nombre d'entrepreneurs. L'objectif sera de canaliser de façon structurée et collective l'offre de formation faite aux entrepreneurs pour la rendre facilement accessible sous forme présentielle ou virtuelle en fonction des besoins précis des entrepreneurs. L'offre de services sera élaborée à la suite d'un appel de projets et devra :

- ▶ être le résultat d'une mobilisation et d'une concertation d'acteurs au service des entrepreneurs, qui exercent leurs activités dans le milieu du développement économique ou dans celui de la formation des entrepreneurs dans les régions concernées;
- ▶ cibler les entrepreneurs qui sont actifs ou qui ont un projet de démarrage d'entreprise;
- ▶ offrir des formations adaptées aux besoins des entrepreneurs et des ateliers sur mesure.

Résultats attendus sur cinq ans :

- ✓ Offre de services déployée dans au moins trois régions
- ✓ 14 000 entrepreneurs formés

MESURE 3 ADS

BONIFICATION DE PROJETS DE FORMATION

Afin de permettre aux entrepreneurs d'être bien outillés pour innover et saisir plus rapidement les occasions que génère le numérique, le gouvernement bonifie le soutien qu'il apporte à quatre projets :

- ▶ Un soutien à l'Institut de développement de produits pour former les entrepreneurs sur les bonnes pratiques en processus de développement de produits et de services novateurs. Cette formation permet aux entrepreneurs d'améliorer leur capacité à développer des produits adaptés aux marchés, dans des délais plus courts, en équipe multidisciplinaire.
- ▶ Un appui à SAJE accompagnateur d'entrepreneurs pour former les entrepreneurs sur certains aspects du financement participatif¹⁴, notamment en lien avec l'atteinte des objectifs et les relations avec les investisseurs. En raison de la multiplication des plateformes de financement, ce type de financement est en pleine croissance. Cette initiative vise à informer, à sensibiliser, à éduquer et à accompagner les entrepreneurs québécois qui souhaitent utiliser le sociofinancement pour leurs projets d'affaires. La formation est offerte en tournée dans plusieurs régions ainsi qu'aux acteurs économiques régionaux qui désirent mieux soutenir les entrepreneurs à cet égard.
- ▶ Un appui à Succès-Numérique, une initiative réalisée par SAJE accompagnateur d'entrepreneurs qui encourage les nouveaux entrepreneurs à intégrer des technologies numériques dans leur entreprise dès le démarrage afin d'améliorer leur compétitivité sur les marchés et de rehausser leur productivité. Succès-Numérique informe les entrepreneurs et leur offre de la formation sur les défis et les occasions qu'apporte le numérique en affaires. Le projet vient ainsi renforcer la culture et les habiletés numériques des entrepreneurs. Depuis sa mise en place, Succès-Numérique est actif dans sept régions du Québec (Capitale-Nationale, Lanaudière, Laval, Mauricie, Montérégie, Montréal et Saguenay-Lac-Saint-Jean). L'appui bonifié du PAGE rendra la formation disponible dans toutes les régions du Québec.
- ▶ Un soutien à Manufacturiers et exportateurs du Québec pour le maintien de quatre réseaux d'information portant sur les aspects technologiques et humains de la transformation numérique des entreprises manufacturières. Ces réseaux permettent aux entrepreneurs d'échanger entre eux et avec des experts sur les meilleures pratiques. Ils leur permettent également de développer les compétences nécessaires pour s'engager vers la transformation numérique de leur entreprise.

Résultats attendus sur cinq ans :

- ✓ 100 000 entrepreneurs informés et sensibilisés
- ✓ 2100 entrepreneurs accompagnés

¹⁴. Aussi appelé sociofinancement ou *crowdfunding*, le financement participatif est un processus qui permet à une personne ou à une entreprise de recueillir de petites sommes auprès d'un grand nombre de personnes, généralement par Internet. Au Québec, l'Autorité des marchés financiers encadre les activités des portails de financement.

Le vent dans les voiles pour Natalie Tessier de Ga-Oh grâce à Succès-Numérique

Ga-Oh (qui signifie «esprit des vents» en algonquin) est une marque québécoise de sacs et d'accessoires confectionnés avec des voiles de bateaux, de planches aérotractées (kitesurfs) et de planches à voile recyclées. Les créations de Natalie Tessier, fondatrice de l'entreprise, se démarquent par leur originalité; l'artiste les confectionne en combinant le design contemporain, le respect environnemental et la passion. Dans les affaires depuis trois ans, elle distribue ses produits dans un réseau de boutiques au Québec et en Ontario, dans des salons spécialisés ou directement dans des clubs de voile.

Après des tests de marché, elle a observé une forte demande des marchés extérieurs. Elle s'est alors mise à chercher la méthode optimale pour joindre cette nouvelle clientèle et a décidé de participer au programme Succès-Numérique. Elle peut ainsi mieux segmenter sa clientèle et appliquer des stratégies de vente différenciées.

Natalie Tessier peut également développer ses compétences numériques, notamment par une meilleure connaissance des stratégies de médias sociaux, une compréhension du référencement naturel ainsi que l'utilisation d'un logiciel d'infolettre et de marketing par courriel qui l'aide à mieux comprendre les besoins du client en ligne et à automatiser ses actions. Elle est maintenant mieux outillée pour avoir accès à de l'information stratégique qui lui permet d'être plus habile dans ses décisions et d'atteindre de nouveaux marchés plus rapidement.



Sur la photo : Natalie Tessier, fondatrice de Ga-Oh Design

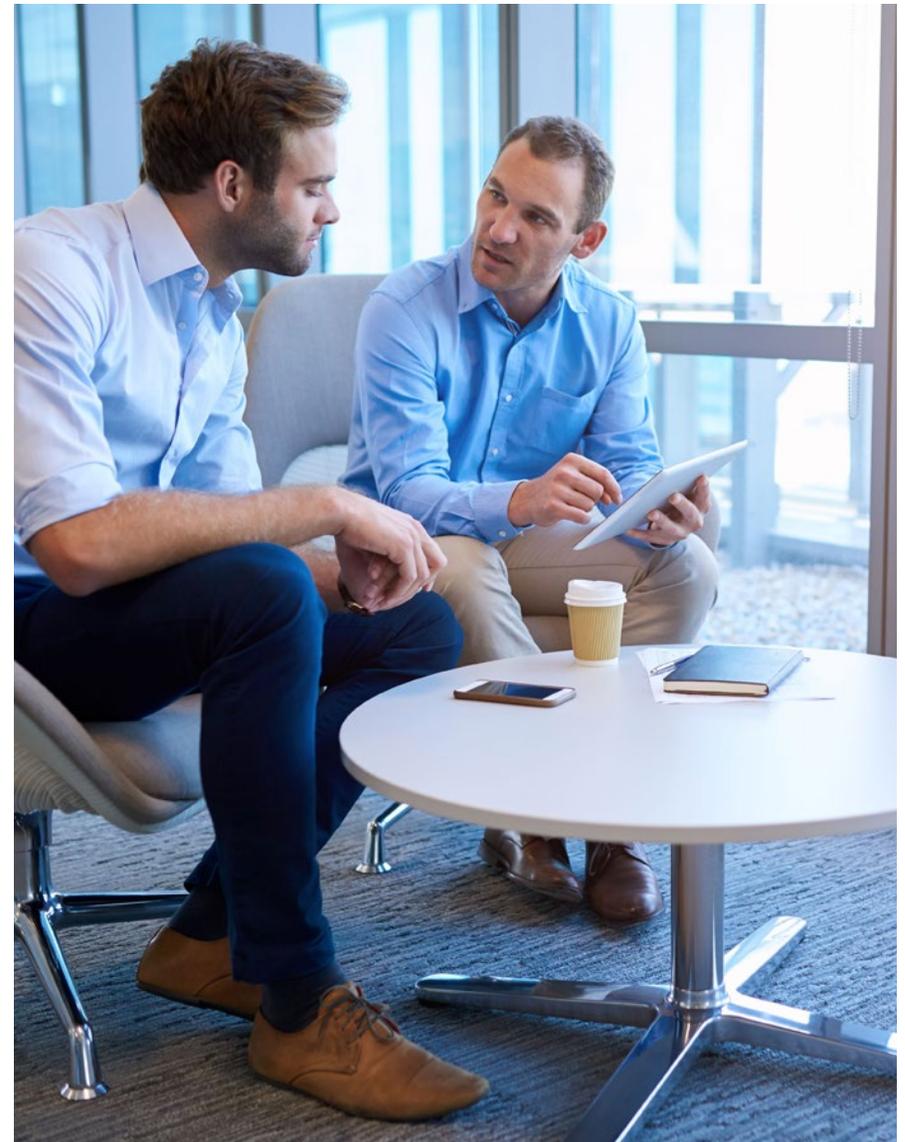
4.1.3. Réaliser le plein potentiel de l'entrepreneur

Les entrepreneurs québécois peuvent compter sur une offre diversifiée d'accompagnement technique et financier pour démarrer et faire progresser leur entreprise. Mais, bien souvent, ils souhaitent aussi obtenir des conseils d'entrepreneurs aguerris qui vont partager leurs stratégies personnelles et leurs expériences.

En anglais, le sigle *E2E*, qui découle de l'expression « *entrepreneur to entrepreneur* », définit ce type d'accompagnement mené par et pour les entrepreneurs.

C'est une des tendances les plus mobilisatrices des écosystèmes entrepreneuriaux que l'on trouve actuellement au Québec et ailleurs. Les réseaux d'entraide ainsi créés permettent de transférer de l'expérience concrète aux nouveaux entrepreneurs, ce qui contribue au maintien et à la survie de leur entreprise. Dans le cas du mentorat, par exemple, on estime que pour 70 % des propriétaires de PME accompagnés, leur entreprise franchit le cap des cinq ans d'existence, ce qui est deux fois plus que pour les entrepreneurs non accompagnés¹⁵.

Le PAGE met donc en place des mesures qui vont bonifier l'accompagnement des entrepreneurs par des experts et des pairs.



¹⁵. Réseau M, <https://www.reseaum.com/avantages-mentorat>.

MESURE 4

MISE EN ŒUVRE DU RÉSEAU DE PÔLES RÉGIONAUX D'INNOVATION AU QUÉBEC

Afin d'offrir des services d'accompagnement personnalisés lors de phases de création et d'accélération de la croissance d'entreprises, un réseau de pôles régionaux d'innovation sera mis en place au Québec.

Les pôles régionaux d'innovation¹⁶ seront un lieu de convergence favorisant l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation. Les pôles devront viser la création de lieux invitant au partage d'idées et à une collaboration étroite entre les milieux collégiaux et universitaires, le privé et le public.

Dans le cadre du PAGE, des appels de projets collaboratifs ont été lancés afin de rendre accessibles des pôles régionaux d'innovation dans toutes les régions. Ceux-ci auront pour objectif de stimuler la collaboration dans les écosystèmes entrepreneuriaux régionaux en favorisant la concertation et la collaboration intersectorielles des acteurs existants. Cela permettra d'orienter les entrepreneurs vers des services spécialisés d'accompagnement, ou de leur offrir de tels services, lors du démarrage, de la croissance, d'un processus d'innovation, ou de les aider à saisir une occasion d'affaires rapidement, de concert avec les partenaires existants de la région. Les régions du Québec possèdent des richesses et des caractéristiques qui les distinguent. Ainsi, chaque région pourra définir le modèle de pôle le mieux adapté à sa réalité et le bonifier en tenant compte de son évolution.

Afin de susciter le partage et la créativité, les pôles pourront mettre à la disposition des entrepreneurs des espaces de travail partagés, et leur donner accès à des infrastructures de recherche existantes, à des événements et activités de réseautage, ou à toute autre activité jugée pertinente. Afin de créer une véritable synergie et de mobiliser les différents acteurs au sein du pôle, celui-ci ne devrait pas se limiter à un lieu physique, mais plutôt faire jouer un rôle central aux technologies numériques pour connecter les différents acteurs.

Afin d'optimiser le déploiement des pôles régionaux d'innovation, un

réseau à l'échelle du Québec sera mis en place. Le Réseau de pôles régionaux d'innovation aura le mandat :

- ▶ d'appuyer les activités de concertation de réseaux régionaux ainsi que leur gouvernance;
- ▶ de favoriser le partage des meilleures pratiques de soutien à l'entrepreneuriat innovant;
- ▶ d'encourager les collaborations interrégionales des pôles régionaux d'innovation.

Le mandat de constituer le réseau national a été confié au DigiHub Shawinigan, et la Table nationale d'action en entrepreneuriat agira à titre de comité conseil du réseau.

Résultats attendus sur un an :

- ✓ 18 pôles régionaux d'innovation mis en place
- ✓ 1 réseau national

¹⁶. Les pôles sont des organismes à but non lucratif qui visent à accroître la valeur, la qualité et la portée de l'offre de services d'encadrement d'affaires et de soutien aux entrepreneurs.

Soutenir le développement des incubateurs corporatifs

La Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2017-2022 (SQRI) prévoit des mesures qui favoriseront le développement des entreprises, l'innovation et le dynamisme entrepreneurial.

Afin de soutenir le développement d'incubateurs corporatifs, la SQRI prévoit appuyer la création et l'implantation d'incubateurs corporatifs soutenus financièrement par des entreprises québécoises d'envergure. Chacun d'entre eux sera sélectionné dans le cadre d'un appel de projets thématiques. Cette mesure permettra de faciliter le parcours des entreprises à toutes les étapes de leurs projets innovants.



La force du mentorat

Le Réseau M est un réseau de mentorat pour les entrepreneurs¹⁷ qui regroupe 1500 mentors et 3500 mentorés dans tout le Québec. Son activité est relayée dans les régions grâce au partenariat avec les organismes de développement économique locaux.

Différentes études¹⁸ démontrent que le mentorat est une mesure d'intégration et de développement dans les organisations, en plus de permettre un partage de connaissances non négligeable autant pour les mentors que pour les mentorés. La principale retombée du mentorat touche le savoir-être de l'entrepreneur. Outre les apprentissages, le mentorat réduit le sentiment de solitude de l'entrepreneur et accroît sa résilience. Ultimement, cela a des retombées déterminantes sur l'évolution de la PME en ce qui a trait au chiffre d'affaires, à la profitabilité ou à la création d'emplois.

Ce type d'accompagnement est un outil important afin d'aider les entrepreneurs à assurer la survie et la continuité de leur entreprise. En effet, le taux de survie après cinq ans est supérieur à la moyenne québécoise pour les jeunes entreprises ayant eu accès à de l'accompagnement personnalisé. Plus ces entrepreneurs ont accès à de l'accompagnement, plus leur entreprise grandit, se rentabilise et crée des emplois¹⁹.

L'objectif du Réseau M est donc de permettre à tout entrepreneur qui le désire, où qu'il soit au Québec, de bénéficier de l'accompagnement bénévole d'un mentor accrédité. Par ailleurs, le Réseau M s'est doté d'une plateforme technologique qui est devenue un pilier essentiel de ses activités de promotion du mentorat, de soutien et de fidélisation des mentors et mentorés.

¹⁷. Le mentorat pour entrepreneur consiste à jumeler un entrepreneur mentoré avec un entrepreneur mentor qui possède plus d'expérience et qui a déjà réussi un projet d'entreprise.
¹⁸. The UPS Store, *The UPS Store Makes "Mentoring Month" Matter for Small Business Owners*, 2014, <https://www.theupsstore.com/about/pressroom/small-business-mentoring-month-2014> et The Guardian, *Failing fast: Why UK startup culture is missing its risk factor*, 2013, <https://www.theguardian.com/media-network/media-network-blog/2013/jun/24/failing-fast-uk-startup-culture>.
¹⁹. Réseau des SADC et des CAE, *Un portrait des jeunes entrepreneurs du Québec*, 2017, http://www.sadc-cae.ca/images/20ANS_JS_web2.pdf.

L'accompagnement des directions régionales du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI)

Effectué par un conseiller en développement économique (CDE) du MESI, l'Accompagnement-conseil stratégique^{MC} (ACS) a pour objectif d'analyser les forces et faiblesses (prédiagnostic) d'une entreprise afin d'établir un plan d'intervention en collaboration avec un réseau de partenaires du Ministère ainsi qu'avec des partenaires externes. Seulement pour l'année 2015-2016, les CDE des directions régionales ont réalisé 491 plans d'intervention à la suite de 184 prédiagnostics complets et de 307 prédiagnostics partiels en entreprise.

En plus d'assurer la mise en œuvre de l'ACS, les conseillers en développement économique du MESI peuvent :

- ▶ élaborer des solutions d'affaires concernant, notamment, l'expansion des marchés et l'investissement relatif à des projets d'expansion et de modernisation;
- ▶ définir le positionnement de l'entreprise par rapport aux autres entreprises;
- ▶ planifier des rencontres d'affaires entre des entreprises de la région ou du même secteur d'activité;
- ▶ organiser des séances de formation sur l'innovation et les meilleures pratiques d'affaires en entreprise;
- ▶ soutenir les entreprises dans leur croissance et dans l'amélioration de leur performance globale;
- ▶ proposer une aide financière en fonction des besoins des entreprises et selon les programmes existants.

MESURE 5 ADS

BONIFICATION DU SOUTIEN AU MENTORAT

Le PAGE bonifie et pérennise le soutien du gouvernement au Réseau M et reconnaît ce dernier comme un partenaire de choix pour offrir du mentorat de qualité aux entrepreneurs, facilitant ainsi leur cheminement vers le succès et la croissance de leur entreprise. La bonification permettra notamment :

- ▶ d'ajouter de nouvelles fonctionnalités à la plateforme technologique du Réseau M pour mieux répondre aux attentes exprimées par le réseau et mieux servir la clientèle, qui est de plus en plus segmentée;
- ▶ d'élaborer de nouvelles formations qui pourront être données à distance et en ligne;
- ▶ de soutenir la participation des mentors, des mentorés et des responsables des organismes porteurs du Réseau au Rendez-vous Réseau M.

Par ailleurs, puisque la réalité des entrepreneurs diffère en fonction du secteur économique dans lequel ils exercent leurs activités, la bonification du PAGE permettra de reproduire les résultats fructueux de la cellule de mentorat Biosuccès, mené en collaboration avec Montréal InVivo, dans d'autres secteurs. Cette offre de mentorat adaptée aux réalités sectorielles sera mise en place en collaboration avec des organismes porteurs tels que des associations sectorielles ou des grappes industrielles. Ainsi, tout en maintenant la cellule Biosuccès, le PAGE permettra de créer trois nouvelles cellules.

Résultats attendus sur cinq ans :

- ✓ 2500 nouveaux entrepreneurs mentorés
- ✓ 325 mentors recrutés
- ✓ 3 nouvelles cellules sectorielles de mentorat mises en place

Des bénéfices saisissants pour Synaptik Média

Fondée en 2009, Synaptik est une firme multimédia génératrice de performance et de gain de temps, particulièrement dans les secteurs manufacturier et touristique. Ses stratégies exploitent le plein potentiel de la réalité augmentée, de la réalité virtuelle, de la vidéo 360°, de la 3D et de la vidéo traditionnelle.

Cofondatrice de l'entreprise établie à L'Avenir, près de Drummondville, Josianne Lauzière y joue le rôle de présidente-stratège principale auprès d'une équipe aussi passionnée et innovante qu'elle.

Est arrivé un moment dans sa vie d'entrepreneure où Josianne a eu besoin d'un mentor pour l'accompagner dans cette aventure. Celui qu'elle a trouvé au Réseau M a dépassé toutes ses attentes.

La jeune femme assure que c'est le mentorat qui lui a permis de maintenir son entreprise en vie. Son mentor a été un véritable pilier dans le processus de croissance de Synaptik Média, et elle lui attribue une véritable incidence sur l'augmentation de 52% du chiffre d'affaires durant la dernière année. Sa relation mentorale l'a aidée à prendre du recul par rapport à ses capacités d'entrepreneure et aux questions à se poser sur le déploiement de son entreprise. Mais surtout, elle souligne que son mentor lui a fait trouver le déséquilibre dans lequel elle se sent bien.



Sur la photo : Josianne Lauzière, cofondatrice de Synaptik Média.

Un accompagnement PAR et POUR les entrepreneurs qui donne des résultats

Fondée en 2010, l'École d'entrepreneurship de Beauce (EEB) est un modèle unique de soutien offert par et pour les entrepreneurs au Québec. Cet organisme a conçu des programmes de formation qui permettent aux entrepreneurs-entraîneurs, qui sont des chefs d'entreprise reconnus, de transférer leur expérience aux entrepreneurs-athlètes afin de les aider à développer leur plein potentiel et à réussir le projet de croissance de leur entreprise.

L'EEB propose sept différents programmes de formation aux entrepreneurs afin de les amener à percevoir autrement leurs projets d'entreprise. Depuis sa création, ce sont plus de 500 entrepreneurs qui y ont terminé une formation.

Cette approche donne de bons résultats. Une étude sur les six premières cohortes du programme de formation Élite démontre l'effet direct des formations de l'EEB. En effet, en moyenne, les 133 finissants sondés :

- ▶ ont augmenté leurs profits de 39%;
- ▶ ont augmenté leur chiffre d'affaires de 13 %, alors que les PME manufacturières du Québec ont vu le leur osciller de -5 % à +5 % de 2004 à 2012;
- ▶ ont multiplié par 23 le volume de leur réseau de contacts;
- ▶ ont augmenté leur nombre de salariés (1018 employés de plus au total).

Les finissants Élite connaissent donc plus de succès, mais ils sont également plus généreux, comme en témoigne l'augmentation de 42% de leurs actions philanthropiques²⁰.



MESURE 6 ADS

ACCÉLÉRATION DE L'EXPÉRIENCE EN AFFAIRES DES ENTREPRENEURS

L'École d'entrepreneurship de Beauce (EEB) est un lieu de référence pour sa capacité à mettre en place les conditions optimales de transmission et de partage d'expériences et de connaissances entre entrepreneurs afin de contribuer à leur progression et d'optimiser les retombées pour leur entreprise. De plus, la communauté des entrepreneurs de l'EEB, qui regroupe plusieurs leaders québécois, est présente dans toutes les régions du Québec et rayonne sur tous les continents. Le climat d'entraide qui règne à l'EEB en fait un levier exceptionnel pour l'accélération de l'expérience en affaires des entrepreneurs québécois.

Le PAGE reconnaît le caractère unique de l'École d'entrepreneurship de Beauce dans l'accélération de l'expérience en affaires des entrepreneurs et il l'appuie afin qu'elle bonifie son offre de services et son accessibilité auprès des entrepreneurs, notamment par :

- ▶ la réduction de l'apport financier des participants à certains séjours, en vue d'accroître l'accessibilité aux différents programmes;
- ▶ l'élargissement de la vocation du centre de recherche de l'EEB (Centre Transfert et Impact) pour que celui-ci contribue à la progression de tous les entrepreneurs du Québec;
- ▶ l'amélioration des programmes existants et l'élaboration de nouveaux programmes;
- ▶ une collaboration intensifiée avec les milieux scolaires ainsi qu'avec les incubateurs et accélérateurs.

Résultats attendus sur cinq ans :

- ✓ 500 entrepreneurs formés

20. École d'entrepreneurship de Beauce et Université Laval, *Impacts du Programme Élite*, 2016.

Témoignage d'un entrepreneur sur son passage à l'EEB: Jean-François Pouliot, président de Macpek

Macpek, une entreprise fondée à Québec en 1974, est présente dans deux secteurs d'activité: la distribution de pièces de remplacement pour véhicules lourds, de même que la conception et la vente de jantes d'acier et d'alliage pour les automobiles et les camions légers.

Elle emploie près de 250 personnes qui, à travers un réseau de quatre centres de distribution et de quatorze succursales, répondent aux besoins d'une clientèle établie au Canada et aux États-Unis.

Le président de Macpek, Jean-François Pouliot, s'est inscrit à l'École d'entrepreneurship de Beauce: « En 2010, nous souhaitons renforcer et développer l'entreprise, et c'est dans cette optique que je me suis joint à la première cohorte. Le programme de l'EEB, basé sur le partage d'expériences, me captivait davantage que les écoles traditionnelles, plus théoriques.

Mon passage à l'EEB m'a donné l'occasion de faire de multiples apprentissages:

- ▶ Au moyen d'un test de personnalité, j'ai pris conscience du fait que mon trait de caractère dominant est la créativité, ce qui m'a permis de reconnaître mes forces et de mieux les exploiter. À 44 ans, c'est une découverte qui n'est pas banale.
- ▶ Les connaissances transversales des multiples entrepreneurs, tant les athlètes (étudiants) que les entraîneurs (enseignants), m'ont permis d'évoluer dans des sphères aussi variées que la technologie, la gestion de l'humain, la stratégie et le financement.
- ▶ Depuis 2009, la combinaison d'excellents clients, de partenaires de qualité, d'employés engagés, d'occasions, de chance, de bonnes décisions, d'une équipe exceptionnelle et des apprentissages acquis à l'EEB a contribué à une croissance organique des ventes de Macpek de plus de 55%. »



Sur la photo: Jean-François Pouliot, président de Macpek

Répondre aux ambitions mondiales des entrepreneurs avec Croissance Québec Techno

Offert depuis l'année 2007, Croissance Québec Techno est un programme de formation et d'accompagnement spécialisé de haut niveau pour les entrepreneurs à fort potentiel qui exercent leurs activités dans les technologies.

Ces entrepreneurs ont des visées mondiales et veulent faire croître leur entreprise de façon considérable.

Ce programme, qui a fait peau neuve en 2016, est maintenant offert avec l'École d'entrepreneurship de Beauce et TechnoMontréal. Avec ce projet, les entrepreneurs ont accès à des outils pour accélérer le rythme de croissance de leur entreprise et diversifier leurs processus de recrutement d'employés, de clients et de partenaires à une échelle tant locale qu'internationale. Les entrepreneurs participants sont formés par des *coachs* et des entrepreneurs technologiques.

Une évaluation de la mesure révèle que les entrepreneurs participant au programme expriment une très grande appréciation de ce dernier.

MESURE 7 ADS

SOUTIEN AUX COMPÉTENCES MANAGÉRIALES

Afin de permettre aux entrepreneurs technologiques d'accélérer le développement et l'intégration des compétences managériales qui sont nécessaires pour que leur entreprise en devienne une de classe mondiale, le PAGE soutient Croissance Québec Techno en vue de bonifier le programme par :

- ▶ l'apport d'un réseau d'accompagnateurs qui viennent du secteur des technologies de l'information et de la communication;
- ▶ l'actualisation des contenus et de l'approche de formation;
- ▶ la préparation accrue des entrepreneurs participant à l'Entrepreneurship Development Program du Massachusetts Institute of Technology;
- ▶ la mise en réseau avec l'écosystème des entrepreneurs technologiques.

Résultats attendus sur quatre ans :

- ✓ 80 entrepreneurs formés ou accompagnés

FX INNOVATION vise les plus hauts sommets après le Parcours Techno de l'EEB

FX INNOVATION est une entreprise québécoise indépendante, spécialisée dans les services-conseils et les solutions d'affaires en optimisation des technologies de l'information et de la communication. Depuis sa création en 2002, elle a connu une croissance moyenne soutenue de 30% annuellement.

Guillaume Bazinet, vice-président - Stratégie et développement des affaires chez FX INNOVATION, témoigne de son passage par le Parcours Techno de l'EEB : « Ce parcours m'a permis d'apprendre par le partage d'expériences réelles avec d'autres entrepreneurs de mon secteur d'activité. Les entrepreneurs que j'ai eu la chance d'avoir comme entraîneurs m'ont permis d'améliorer mes compétences dans plusieurs domaines tels que la commercialisation, la gestion de la performance, les finances et les ressources humaines. De plus, les activités de collaboration avec les autres membres de la cohorte d'entrepreneurs m'ont permis d'en apprendre beaucoup. Le partenariat avec le Massachusetts Institute of Technology a également une grande valeur pour les participants qui visent les plus hauts sommets en commercialisant leur technologie à l'échelle planétaire.

Concrètement, le Parcours Techno de l'EEB a apporté beaucoup de valeur à FX INNOVATION en me donnant des moyens et des méthodologies permettant de bâtir efficacement des équipes gagnantes dans notre entreprise. Aussi, à la suite de plusieurs entraînements et accompagnements portant sur la commercialisation à l'EEB, nous avons pu améliorer de manière considérable nos offres de services en définissant mieux nos marchés cibles, le profil de l'acheteur, notre valeur ajoutée, le coût d'acquisition d'un client, etc. Dans certains cas, nous avons amélioré nos pratiques et dans d'autres, nous en avons carrément adopté de nouvelles qui apparaissent aujourd'hui comme essentielles à la prochaine étape de notre croissance. »



Sur la photo : Guillaume Bazinet, vice-président - Stratégie et développement des affaires de FX INNOVATION.

MESURE 8

ACCOMPAGNEMENT POUR L'ACCÉLÉRATION DE LA CROISSANCE

Le Plan économique du Québec a prévu une somme totale de 4 millions de dollars en 2016-2017 et 2017-2018 pour appuyer la Corporation Inno-centre, reconnue comme l'un des accélérateurs canadiens les plus performants. Cette aide permet notamment de déployer de nouvelles cohortes d'entreprises afin d'accélérer les investissements, en particulier sous forme d'équité ou de quasi-équité, d'un nombre important de PME manufacturières innovantes.

Dans le cadre du PAGE, le gouvernement du Québec injectera des sommes supplémentaires en 2018-2019 et 2019-2020. L'objectif sera de permettre l'accompagnement d'un plus grand nombre de PME innovantes par des organismes se consacrant au développement des entreprises, afin qu'elles accélèrent leur croissance et se démarquent à l'échelle mondiale.

Résultats attendus sur quatre ans :

- ✓ Un minimum de 185 mandats d'accompagnement en entreprise

MESURE 9 ADS

APPUI À UN NOUVEAU PARCOURS INTRAPRENEURIAL

Les enfants élevés dans un environnement entrepreneurial sont parfois plus enclins à développer leur fibre entrepreneuriale, tout comme les individus actifs au sein d'entreprises familiales. Ils constituent un bassin d'entrepreneurs potentiels.

Afin de favoriser et de faciliter l'essor d'intrapreneurs dans les entreprises familiales, le PAGE établit un nouveau parcours intrapreneurial, basé sur les meilleures pratiques dans ce domaine.

Grâce au partage de ressources financières, humaines et techniques de l'entreprise mère, les chances de succès d'un projet d'affaires dans une entreprise existante se trouvent considérablement accrues. Ce parcours permettra d'incuber des projets d'essai d'entreprises à fort potentiel de survie. Il constituera également une solution de remplacement aux processus traditionnels de relève d'entreprise.

Résultats attendus sur quatre ans :

- ✓ 240 projets entrepreneuriaux accompagnés

4.1.4. Accélérer la relève et le transfert d'entreprise

Au Québec, 32 % des entrepreneurs avaient 55 ans ou plus en 2016²¹. Par ailleurs, les entrepreneurs prennent leur retraite en moyenne vers l'âge de 65 ans. La préparation des transferts d'entreprise demeure donc un enjeu important pour assurer la pérennité des PME québécoises au cours des dix prochaines années.

Par ailleurs, si des entreprises stratégiques telles que des donneurs d'ordres ou des maillons importants de chaînes d'approvisionnement ne gèrent pas adéquatement leur période de transfert, cela pourrait affecter sérieusement d'importants secteurs économiques du Québec. Par contre, un transfert bien planifié peut être une occasion de développement et un synonyme de croissance pour les industries stratégiques.

Afin de permettre à de nouvelles générations de prendre les commandes, le PAGE prévoit des mesures outillant les entrepreneurs qui souhaitent céder leur entreprise et ceux qui désirent en reprendre une.

21. Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

Le transfert d'entreprise – Une question d'expertise et de confiance

La réussite du transfert d'une entreprise pose plusieurs défis. Parmi ceux-ci figure le fait d'assurer la survie de l'entreprise en rassurant ses clients et sa chaîne d'approvisionnement tout en gardant les employés clés. Pour y arriver, l'entrepreneur, qu'il soit cédant ou repreneur, peut avoir besoin d'accompagnement.

Le Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ) a justement pour mission de répondre à l'enjeu de la relève des dirigeants et à ceux de la valorisation et du transfert d'entreprise. Il accompagne les cédants et les repreneurs tout au long du processus, afin d'en assurer la qualité et l'intégrité, de favoriser la pérennité des entreprises et de participer positivement au bilan entrepreneurial du Québec.

L'action du CTEQ se distingue par une offre de soutien neutre des entrepreneurs dans la préparation de la transmission de leur entreprise, notamment en matière de transfert de la direction (transfert des savoirs), alors que les firmes privées et les établissements financiers se concentrent sur le transfert de propriété (transfert des avoirs).

En 2016, le CTEQ s'est doté de l'Index, une plateforme de recherche en ligne qui permet aux cédants et aux repreneurs d'être référencés en toute confidentialité. Il est ainsi possible d'inscrire en ligne et gratuitement son entreprise à vendre, ou de s'inscrire comme un entrepreneur qui recherche une entreprise à acquérir, ou encore comme un partenaire-investisseur qui souhaite s'investir activement dans une entreprise.



Centre de transfert
d'entreprise du Québec

MESURE 10 ADS

BONIFICATION DU SOUTIEN AU TRANSFERT D'ENTREPRISE

Pour accompagner les entrepreneurs cédants et repreneurs, le PAGE bonifie et pérennise le financement du CTEQ.

Cet appui permettra au CTEQ de répondre encore mieux aux besoins particuliers des entrepreneurs, notamment par la mise en place :

- ▶ d'approches sectorielles, en collaboration avec les associations et les regroupements concernés. Ces approches ont le potentiel de doubler le nombre d'entrepreneurs qui seront accompagnés, ce qui permettra au Québec d'être réellement à la hauteur du défi auquel il fait face;
- ▶ d'approches spécialisées et adaptées à certains modèles d'affaires, comme il le fait déjà pour la relève coopérative.

Résultats attendus sur cinq ans :

- ✓ 25 000 entrepreneurs sensibilisés
- ✓ 12 000 cédants et repreneurs accompagnés



Un cas concret de reprise d'entreprise par une entrepreneure nouvellement arrivée au Québec

Située à Montréal, la Boutique Mika offre des vêtements et des accessoires pour femmes de style unique et branché sur les tendances actuelles. Les propriétaires, désirant déménager pour relever de nouveaux défis, envisageaient de fermer les portes de leur boutique, en activité depuis 2007.

Ayant immigré au Québec en 2014 et originaire du Burkina Faso où elle était entrepreneure, Diane Kiendrébéogo a saisi l'occasion d'acquérir cette belle entreprise pour ainsi réaliser son désir d'être propriétaire d'une boutique. Une conseillère du CTEQ, qui l'a accompagnée dans ses démarches, lui a donné des conseils sur la manière de déterminer la juste valeur des actifs de l'entreprise et de faire une offre d'achat. Le CTEQ l'a également conseillée sur le plan de reprise afin d'assurer le succès et la croissance de sa boutique.

Diane Kiendrébéogo le dit sans hésiter : « L'accompagnement par un professionnel en transfert d'entreprise attentif à mes besoins et les services de référencement du CTEQ dans mon processus d'acquisition m'ont permis de mettre toutes les chances de mon côté pour réussir mon projet entrepreneurial. »

Le défi de la relève agricole

Le besoin d'aider la relève se ressent également dans le milieu agroalimentaire, qui comporte son lot de défis. À cet effet, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) est très actif :

- ▶ avec des conseillers qui offrent un service d'accueil aux aspirants agriculteurs et un service d'accompagnement aux jeunes qui se sont récemment établis en agriculture;
- ▶ avec un programme pour la relève dans le secteur de la capture qui offre un appui financier aux jeunes pêcheurs pour l'achat d'une première entreprise de pêche;
- ▶ avec son Programme services-conseils, qui offre aussi de l'accompagnement pour la mise en place et le suivi d'un plan de transfert ou de démarrage;
- ▶ avec la mesure d'aide à la planification de la relève entrepreneuriale en transformation alimentaire, qui appuie tous les projets liés à une approche structurée de planification de la relève entrepreneuriale, tels que la réalisation d'un plan de relève entrepreneuriale dont les enjeux touchent les volets financiers et fiscaux.

Le MAPAQ s'affaire à développer un « coffre à outils » bonifié, offert aux jeunes entrepreneurs agricoles, afin de leur permettre de s'établir de façon durable et de contribuer ainsi au développement des régions du Québec.

De plus, en novembre 2016, le Centre régional d'établissement en agriculture du Bas-Saint-Laurent s'est intégré au CTEQ pour consolider et offrir une synergie de services en transfert d'entreprise et pour maintenir une expertise dans le secteur agricole de cette région.

4.2 Deuxième axe d'intervention Reconnaître l'apport de l'entrepreneuriat jeunesse, féminin et de la diversité²²

Au Québec comme ailleurs, les gouvernements adoptent des politiques d'entrepreneuriat inclusif afin de mettre en valeur le plein potentiel entrepreneurial de certains groupes. Ces mesures visent à garantir à tous les individus une chance égale de démarrer ou de gérer une entreprise ou encore de mettre à profit leur expérience pour reprendre une entreprise.

Ainsi, certains groupes qui présentant des défis particuliers, comme les jeunes, les femmes, les communautés culturelles et les nouveaux arrivants, reçoivent un accompagnement visant à favoriser la réussite de leurs projets entrepreneuriaux.

²². Les entrepreneurs de la diversité sont un groupe social composé de personnes qui partagent la même origine ethnique ou la même culture et englobé dans une collectivité plus large dont l'origine ethnique et la culture sont différentes.

4.2.1. Sensibiliser et favoriser l'entrepreneuriat chez les jeunes

Au Québec, la proportion de personnes âgées de 15 à 39 ans parmi les nouveaux entrepreneurs²³ a augmenté de 2013 à 2016, passant de 41,3% à 60,4%²⁴. Le taux en 2016 était par ailleurs supérieur à celui du reste du Canada, soit 48,9%. Il est important de miser sur ces bons résultats afin d'assurer le dynamisme entrepreneurial du Québec.

Ainsi, en plus des mesures qui ont déjà été annoncées dans la Stratégie d'action jeunesse 2016-2021²⁵, le gouvernement bonifie son appui à l'entrepreneuriat jeunesse. À cet effet, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) joue un rôle déterminant. En collaboration avec les établissements de son réseau, il encourage la culture entrepreneuriale chez les jeunes²⁶, plus particulièrement chez les élèves et les étudiants. Il structure les interventions qui visent à stimuler et à renforcer l'acquisition de valeurs et de compétences entrepreneuriales par eux.

MESURE 11

SOUTIEN AUX PROJETS ENTREPRENEURIAUX AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE

Afin de favoriser la réalisation de projets entrepreneuriaux par les élèves, le PAGE bonifie la mesure «Sensibilisation à l'entrepreneuriat» du MEES. Grâce à ce soutien, les commissions scolaires pourront continuer à encourager la réalisation de projets entrepreneuriaux dans les établissements scolaires. Ces projets permettent aux jeunes de vivre une première expérience entrepreneuriale et développent la culture entrepreneuriale à l'école.

Résultats attendus sur un an :

- ✓ Au moins 5 000 élèves participants à la réalisation de projets entrepreneuriaux
- ✓ Au moins 600 projets entrepreneuriaux réalisés

23. Pour une année donnée, un nouvel entrepreneur désigne toute personne ayant acquis le statut d'entrepreneur il y a moins de douze mois.

24. Statistique Canada, *Enquête sur la population active*.

25. L'axe 5 de la Stratégie d'action jeunesse est consacré à l'entrepreneuriat jeunesse.

26. Le présent plan d'action définit les jeunes comme les personnes âgées de 35 ans ou moins.



Des élèves entrepreneurs

La mesure «Sensibilisation à l'entrepreneuriat» du MEES permet de soutenir la réalisation de projets entrepreneuriaux par des élèves dans les commissions scolaires.

À titre d'exemple, avec l'appui de cette mesure, la Commission scolaire des Samares, située dans Lanaudière, a su inculquer au fil des ans une forte culture entrepreneuriale par une participation soutenue au Défi OSEntreprendre. Chaque année, cette commission scolaire soumet des dizaines de projets entrepreneuriaux qui mobilisent des centaines d'élèves et qui rayonnent dans toute la collectivité.

En 2016, la commission scolaire a soumis le projet Six-cent-une tablettes, réalisé par les élèves du troisième cycle du primaire. Ce projet est une belle réussite en matière de mobilisation de toute la communauté. En effet, les élèves ont entrepris de produire des tablettes (bloc-notes) en se servant du papier utilisé sur un seul côté. Le papier de l'école n'ayant pas suffi à la demande, ils ont récupéré du papier dans leurs familles et dans les entreprises de la région. Les tablettes fabriquées ont été vendues à l'école, aux familles et aux entreprises des environs.

Les projets soumis à l'occasion du Défi OSEntreprendre motivent les élèves. Ils leur permettent aussi de fusionner des apprentissages entrepreneuriaux et scolaires en utilisant leurs compétences disciplinaires et transversales.

«Un projet entrepreneurial [...] fait vivre aux élèves des réussites et des apprentissages facilement transférables à d'autres aspects de leur vie», souligne Nancy, enseignante au secondaire.

Avec cette mesure, le projet entrepreneurial devient une raison d'être à l'école, une incitation à collaborer avec ses pairs et avec la collectivité, une motivation à apprendre.

MESURE 12 ADS

SENSIBILISATION À L'ENTREPRENEURIAT EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Le PAGE bonifie la mesure «Esprit d'entreprise». Cet appui permettra aux centres de formation professionnelle d'élargir les possibilités d'activités de sensibilisation à l'entrepreneuriat offertes aux élèves et de favoriser l'essor de projets et la réalisation concrète d'activités.

Par ailleurs, certains programmes d'études en formation professionnelle peuvent conduire les diplômés à démarrer leur propre entreprise (p. ex. coiffure, ébénisterie ou plomberie). Lors de l'évaluation des programmes d'études en formation professionnelle par le MEES, celui-ci déterminera les programmes auxquels il serait pertinent d'ajouter des éléments de sensibilisation à l'entrepreneuriat. Par la suite, ces programmes seront actualisés pour intégrer ces éléments.

Résultats attendus sur cinq ans :

- ✓ 1500 élèves sensibilisés
- ✓ 20 programmes d'études pour lesquels sera analysée la pertinence d'intégrer des éléments de sensibilisation à l'entrepreneuriat si cela est jugé pertinent pour la profession

Éducation à l'esprit d'entreprendre

De plus, le MEES continuera à soutenir l'organisme OS'Entreprendre pour le volet «Entrepreneuriat étudiant», qui vise à reconnaître les projets entrepreneuriaux en milieu scolaire. Dans ce contexte, l'organisme mobilise un réseau de partenaires qui contribue à faire rayonner les initiatives entrepreneuriales scolaires et à suggérer aux élèves d'oser entreprendre. Avec le volet étudiant du Défi OS'Entreprendre, l'organisme rejoint chaque année près de 40 000 élèves.

MESURE 13 ADS

MISE SUR PIED D'UN PROJET PILOTE EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES

Une nouvelle mesure sera adoptée afin de permettre l'exploration de l'entrepreneuriat en formation générale des adultes. Cette mesure s'adresse aux adultes qui effectuent un retour en formation générale pour l'obtention de préalables à la formation professionnelle ou du diplôme d'études secondaires. Dans le contexte de leur formation, ils pourront vivre une expérience d'éveil à l'entrepreneuriat.

Résultats attendus sur cinq ans :

- ✓ Au moins 270 étudiants sensibilisés

MESURE 14 ADS

MISE SUR PIED D'UN NOUVEAU PROGRAMME D'EXPÉRIMENTATION DE L'ENTREPRENEURIAT EN MILIEU SCOLAIRE

Afin de stimuler le désir d'entreprendre chez les jeunes par des projets qui leur permettent de vivre des expériences d'entrepreneuriat concrètes, un nouveau programme d'expérimentation de l'entrepreneuriat en milieu scolaire sera mis sur pied.

De concert avec les commissions scolaires et les partenaires externes, ce nouveau programme visera :

- ▶ à sensibiliser à l'entrepreneuriat les jeunes du primaire, du secondaire et de la formation professionnelle;
- ▶ à soutenir des projets d'expérimentation entrepreneuriale en milieu scolaire;
- ▶ à offrir aux jeunes une expérience concrète de démarrage et de gestion de microentreprises.

Résultats attendus annuellement :

- ✓ Formation professionnelle : mise en place de 10 projets
- ✓ Formation générale des jeunes : réalisation d'au moins un projet dans chacune des 69 commissions scolaires

Sensibilisation à l'entrepreneuriat innovant et scientifique chez les jeunes

La Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation met en place une nouvelle mesure, « Startup jeunesse ». Cette mesure vise à susciter l'intérêt pour l'entrepreneuriat et l'innovation chez les jeunes du secondaire et du collégial ainsi qu'à l'université.

Au secondaire, l'initiative financera des projets de création de *startups* par des élèves. Ces derniers seront amenés à monter un projet d'entreprise et à vivre une expérience d'incubation ou d'accélération dans un incubateur ou un centre d'entrepreneuriat universitaire.

Au cégep et à l'université, l'initiative permettra aux étudiants finissants de vivre une première expérience de création d'entreprise scientifique et de stage avec des entrepreneurs scientifiques. Tout au long de leur stage, un mentor les guidera afin de susciter et de maintenir leur intérêt pour l'entrepreneuriat et l'innovation. Une fois le stage terminé, si l'étudiant décide de lancer sa propre entreprise ou de reprendre une entreprise, le mentor pourra continuer à l'accompagner.

La Stratégie d'action jeunesse 2016-2021

L'axe 5 de la Stratégie d'action jeunesse est consacré à l'entrepreneuriat et il a notamment ces objectifs:

Encourager la culture entrepreneuriale chez les jeunes en mettant en place des partenariats avec:

- ▶ les carrefours jeunesse-emploi pour aider les jeunes dans la réalisation de leurs projets d'entrepreneuriat;
- ▶ JA Québec pour soutenir les jeunes dans la mise sur pied et la gestion de leur entreprise;
- ▶ le Réseau M Jeunesse pour offrir des conférences sur l'entrepreneuriat en milieu scolaire;
- ▶ l'Association des clubs d'entrepreneurs étudiants pour soutenir les clubs d'entrepreneurs et les entrepreneurs étudiants;
- ▶ OSEntreprendre afin de récompenser les initiatives entrepreneuriales en milieu scolaire;
- ▶ le Chantier de l'économie sociale pour encadrer et soutenir les jeunes qui souhaitent concrétiser une idée de projet entrepreneurial pouvant profiter à la collectivité.

Soutenir le démarrage d'entreprises par les jeunes en partenariat avec:

- ▶ le Réseau M Jeunesse pour mettre sur pied un nouveau service de mentorat destiné aux jeunes entrepreneurs;
- ▶ les Offices jeunesse internationaux du Québec pour permettre à de jeunes entrepreneurs d'élaborer un projet qui favorise la croissance de leur entreprise grâce à une activité internationale;
- ▶ Export Québec pour permettre à plus de jeunes entrepreneurs de participer à des missions commerciales;
- ▶ le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité pour soutenir des projets d'entrepreneuriat coopératif jeunesse;
- ▶ le Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec pour lancer des concours qui s'adressent aux jeunes entrepreneurs dans différentes régions du Québec.

Faciliter la reprise d'entreprise, notamment familiale en partenariat avec:

- ▶ le CTEQ pour faciliter la reprise d'entreprise par des jeunes;
- ▶ Academos Cybermentorat pour implanter une communauté virtuelle de partage sur l'entrepreneuriat.

Soutenir les jeunes entrepreneurs et entrepreneures agricoles en collaboration avec:

- ▶ le MAPAQ, qui développe un coffre à outils offert aux jeunes entrepreneurs agricoles;
- ▶ le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec afin de développer une nouvelle plateforme Web qui coordonnera les services de jumelage auprès de la relève agricole.



Un appui renouvelé à la mission éducative des Fonds étudiants I et II

Le gouvernement, en partenariat avec la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et le Fonds de solidarité FTQ, a participé à la capitalisation de deux fonds dont les revenus de placement sont utilisés pour financer des emplois étudiants.

Le premier fonds, appelé Fonds étudiant I, a été créé en 1998 et a été renouvelé en 2008 pour une nouvelle période de dix ans. Sa mission est de rémunérer des emplois étudiants dans des petites entreprises, des coopératives, des organismes à but non lucratif et des organisations syndicales. Un volet entrepreneurial a été ajouté en 2016.

Le Fonds étudiant II, pour sa part, a été créé en 2000. Sa mission est de financer les emplois de coordonnateurs dans des projets de coopératives regroupant de jeunes étudiants. Il a été renouvelé en 2010 pour une nouvelle période de dix ans.

Chaque fonds est capitalisé à hauteur de 17,5 millions de dollars, d'une part par un prêt sans intérêt conjoint des deux fonds fiscalisés et d'autre part par un prêt du gouvernement du Québec de 10 millions de dollars.

Les projets de coopératives regroupent jusqu'à une quinzaine de jeunes âgés de 14 à 17 ans d'une même localité qui, avec l'appui de leur communauté, mettent sur pied leur entreprise collective. Les membres de la coopérative créent ainsi leur propre emploi d'été en plus de développer des qualités et des compétences entrepreneuriales et coopératives.

Le programme Fonds étudiant II permet de rembourser le salaire des étudiants à l'université qui obtiennent un emploi d'été de coordonnateurs dans le cadre duquel ils ont à former et à encadrer les adolescents du secondaire et du collégial qui mettent sur pied et gèrent une coopérative.

Le gouvernement s'engage à continuer la capitalisation de ces deux fonds au moment de leur échéance afin de permettre à plus de jeunes de vivre une expérience entrepreneuriale.



COOPÉRATIVES
JEUNESSE DE
SERVICES

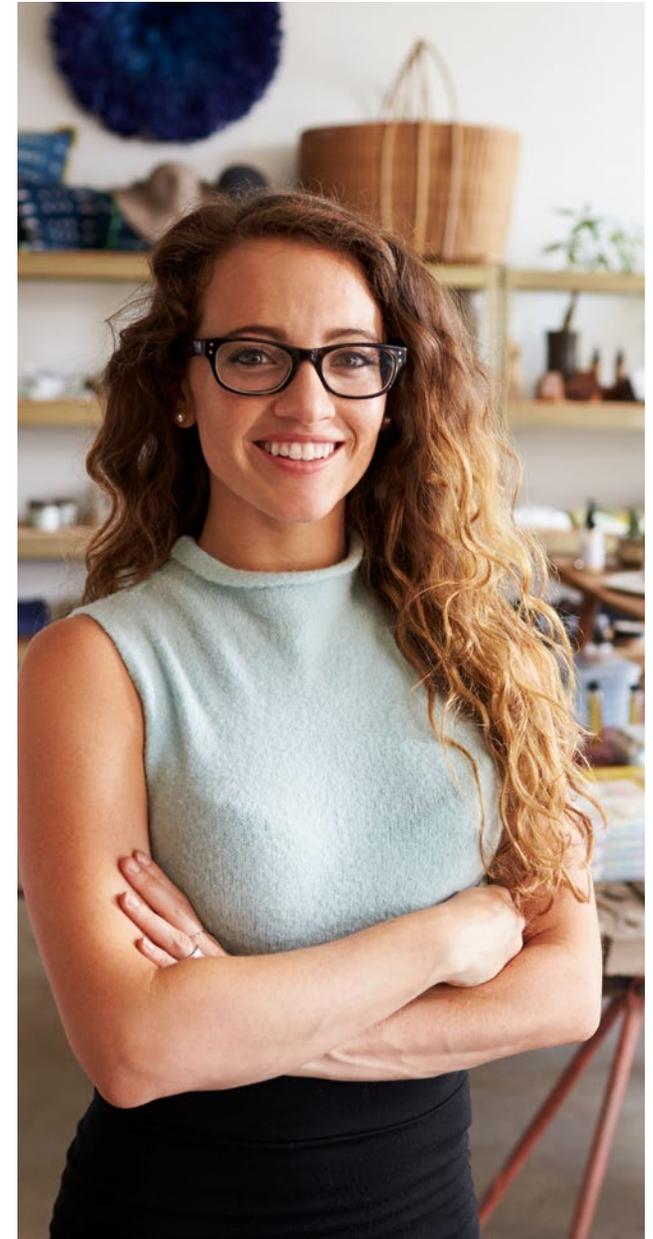


4.2.2. Encourager le dynamisme des femmes entrepreneures

Les femmes entrepreneures sont de plus en plus nombreuses au Québec. En effet, entre les années 1996 et 2016, la proportion de femmes parmi les nouveaux entrepreneurs est passée de 23,1, % à 27,8 %²⁷.

Il faut poursuivre les actions qui ont été mises en œuvre au cours des dernières années afin de réaliser le plein potentiel de l'entrepreneuriat féminin, car des défis demeurent.

Comme principaux obstacles à la création ou à la reprise d'une entreprise, 28,1% des femmes (contre 8,2% des hommes) mentionnent le manque de confiance en elles pour vendre leur projet aux autres. La dette contractée pour la réalisation de démarches a été soulevée par 18,2% des femmes et par 10,1% des hommes²⁸.



²⁷. Statistique Canada. *Enquête sur la population active*.

²⁸. Indice entrepreneurial québécois 2012, Cap vers un Québec plus entrepreneurial, Fondation de l'entrepreneurship, 2012.

Un réseau pour les femmes entrepreneurs

Femmessor est le seul organisme provincial qui accompagne et soutient financièrement les femmes entrepreneurs qui décident de créer ou de développer leur entreprise ou encore d'en reprendre une.

Femmessor a pour mission de permettre aux femmes de participer activement à l'essor économique du Québec en soutenant leur projet de démarrage, d'expansion ou d'acquisition d'entreprise par des services de financement, d'accompagnement, de formation et d'activités de réseautage dans toutes les régions du Québec.

femmessor
| financement +
accompagnement

MESURE 15

BONIFICATION DU SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ

Le PAGE continue de soutenir le développement des femmes entrepreneurs, en bonifiant le financement de Femmessor. Cela permettra à l'organisme de poursuivre les efforts de valorisation des femmes en affaires, tout en augmentant l'offre de formation et d'accompagnement individuels et de groupe qui est faite aux femmes entrepreneurs dont l'entreprise est en démarrage ou en croissance. Concrètement, la bonification permettra notamment :

- ▶ d'augmenter l'offre de financement aux femmes entrepreneurs;
- ▶ d'offrir l'accès à divers outils de formation et de renforcement des habiletés entrepreneuriales pour favoriser la croissance des entreprises, avec notamment des cliniques d'expertes pour les aspects liés à la gestion en période de démarrage ou des cellules de codéveloppement pour trouver des solutions à des enjeux communs en période de démarrage ou de croissance;
- ▶ de réaliser des activités de promotion, de rayonnement, de formation et de réseautage pour les femmes entrepreneurs dans toutes les régions du Québec avec l'organisation de colloques et la création d'un réseau d'ambassadrices régionales ainsi que d'un programme provincial des chefs leaders pour valoriser le succès des entrepreneurs.

Résultats attendus sur cinq ans :

- ✓ 15 000 femmes accompagnées
- ✓ 20 millions de dollars en financement réalisé sous forme de prêts et d'équité

Le soutien de Femmessor pour amorcer la croissance de BrioRH

C'est en 2008 que BrioRH a vu le jour grâce à la détermination de quatre femmes entrepreneures qui partagent une même passion pour la gestion des ressources humaines. Désirant bâtir une entreprise à leur image, novatrice et dans un environnement effervescent, elles ouvrent leur premier établissement à Sherbrooke.

En raison d'une croissance constante de la clientèle, une présence dans la région du Centre-du-Québec s'impose alors. Ainsi, en 2010, les associées implantent deux autres succursales dans les principales villes de cette région, soit Drummondville et Victoriaville.

En 2011, BrioRH acquiert CRESS PAE, une entreprise qui gérait des programmes d'aide aux employés implantée depuis 1989 à Drummondville. Celle-ci propose des services de santé psychologique aux employés, aux dirigeants d'entreprise et à leurs familles afin de favoriser le mieux-être tant au travail que dans la vie en général.

Par cette acquisition, BrioRH devient un préventionniste en santé psychologique et le seul acteur au Québec à pouvoir intervenir sur l'ensemble de la gestion des ressources humaines d'une entreprise.

Depuis 2008, BrioRH est passée de 4 à 18 employés et à plus de 350 professionnels pigistes. Elle génère ainsi un chiffre d'affaires de près de 2 millions de dollars. De plus, l'entreprise, qui compte cinq succursales, se positionne partout au Québec ainsi que dans quelques autres provinces canadiennes. Toujours ouvertes aux occasions qui permettent la croissance, les associées analysent actuellement d'autres projets d'expansion.

Pour soutenir son démarrage et sa croissance, BrioRH a eu recours à plusieurs reprises aux services de financement et d'accompagnement de Femmessor Québec.



Sur la photo, de gauche à droite : Mireille Allard, Ginette Desforges, Vicky Champoux et Nathalie Boily, de Brio RH.

La Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021

Dans le cadre des travaux d'élaboration de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021, qui est coordonnée par le Secrétariat à la condition féminine, plusieurs grands enjeux, dont celui de l'autonomisation économique des femmes, se sont distingués. La contribution des femmes à la croissance du produit intérieur brut est de plus en plus reconnue. Ainsi, l'arrivée d'un plus grand nombre de femmes entrepreneurs aurait une incidence encore plus marquée sur la croissance économique²⁹.

Dans ce contexte, la Stratégie aborde l'entrepreneuriat féminin afin d'encourager les femmes à déployer leurs compétences entrepreneuriales et à contribuer concrètement à la prospérité du Québec.

4.2.3. Tirer parti du plein potentiel des entrepreneurs de la diversité

Le futur de l'entrepreneuriat et la croissance du nombre d'entrepreneurs au Québec reposent en partie sur les immigrants. Or, selon les dernières données, la proportion de propriétaires d'entreprise parmi les personnes de 15 ans ou plus qui sont nées à l'extérieur du Canada est de 1,8% au Québec comparativement à 2% en Ontario, à 2,5% en Colombie-Britannique et à 2,9% en Alberta³⁰.

Souvent, les entrepreneurs immigrants font face à des obstacles qui empêchent la réalisation de leur plein potentiel entrepreneurial, notamment :

- ▶ l'absence d'un historique de crédit;
- ▶ une entrée plus difficile dans les réseaux d'affaires établis;
- ▶ une méconnaissance des ressources et des services disponibles;
- ▶ une mauvaise interprétation de la réalité et de la diversité culturelles par les intervenants qui offrent des services aux entrepreneurs.

Le PAGE met donc en place quatre nouvelles mesures afin de soutenir les entrepreneurs de la diversité dans leur parcours entrepreneurial.

29. Recherche économique RBC, *Les Canadiennes prennent le flambeau*, 2013,

<http://www.rbc.com/economie/economic-reports/pdf/other-reports/lescanadiennesprennentleflambeau.pdf>.

30. Statistique Canada, *Enquête sur le financement et la croissance des petites et moyennes entreprises*, 2014.

MESURE 16 ADS

CRÉATION D'ENTREPRENDRE ICI POUR LES ENTREPRENEURS DE LA DIVERSITÉ

Le PAGE appuie la mise en place d'Entreprendre ici, un organisme national qui vise à répondre à l'enjeu de l'entrepreneuriat issu de toutes les communautés culturelles dans l'ensemble des régions du Québec.

Entreprendre ici aura pour mission d'offrir un accueil sur mesure à tous les entrepreneurs de la diversité afin de faciliter leurs parcours entrepreneuriaux, de les accompagner à surmonter les barrières systémiques et de les guider dans l'utilisation des services existants au Québec. L'organisme devra également travailler en étroite collaboration avec les partenaires économiques pour les sensibiliser à l'importance de l'enjeu de l'entrepreneuriat issu de la diversité.

Entreprendre ici sera doté d'un conseil d'administration formé majoritairement d'entrepreneurs de la diversité qui ont rencontré ou qui rencontrent des difficultés dans leur cheminement d'entrepreneurs au Québec.

De plus, un comité consultatif sera mis en place, en complément du conseil d'administration, afin de proposer des solutions visant à abattre les barrières. Celui-ci sera formé de partenaires de l'écosystème entrepreneurial.

Entreprendre ici collaborera avec les organismes des communautés culturelles dans son mandat de sensibilisation, afin de joindre le plus grand nombre possible d'entrepreneurs de la diversité.

L'organisme travaillera en étroite collaboration avec les partenaires économiques pour les sensibiliser à l'importance de l'enjeu de l'entrepreneuriat de la diversité.

Une plateforme interactive sera également mise en place afin de joindre la clientèle un peu partout au Québec.

Enfin, le gouvernement a l'intention de mettre sur pied un Fonds d'investissement pour les entrepreneurs de la diversité afin de soutenir des projets à fort potentiel de croissance par des prêts de plus de 50 000 \$ avec des partenaires privés et publics.

Résultats attendus sur quatre ans :

- ✓ 8 000 immigrants entrepreneurs accueillis et sensibilisés

MESURE 17 ADS

SOUTIEN À L'ATTRACTION D'ENTREPRENEURS IMMIGRANTS

Montréal International et Québec International ont acquis une importante expertise dans la prospection et l'accompagnement d'investisseurs étrangers au Québec. Pour mettre à profit ces compétences, le PAGE appuie la mise sur pied d'un projet pilote. Celui-ci, mené par ces deux organismes, repèrera et attirera des entrepreneurs immigrants à fort potentiel, au stade de l'amorçage et du démarrage, qui désirent établir de façon permanente une entreprise au Québec dans des secteurs ciblés. Les deux organismes seront ainsi en bonne position pour repérer des entrepreneurs potentiels, évaluer l'intérêt de leur projet d'affaires et contribuer à leur établissement au Québec. Ils travailleront en collaboration avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, qui offre un programme d'immigrants entrepreneurs, avec les autres organismes qui soutiennent les entrepreneurs et avec les intervenants en développement économique du territoire.

Résultats attendus sur trois ans :

- ✓ 130 entrepreneurs prospectés

MESURE 18 ADS

SOUTIEN À L'INTÉGRATION ET À L'ACCOMPAGNEMENT DES NOUVEAUX ENTREPRENEURS IMMIGRANTS DANS LES RÉSEAUX D'AFFAIRES

Le réseautage dans la communauté d'accueil constitue un moyen efficace pour favoriser l'établissement permanent au Québec des nouveaux entrepreneurs immigrants, en particulier dans les régions. Les chambres de commerce du Québec sont un lieu propice au développement du réseautage. Afin de favoriser l'intégration des nouveaux entrepreneurs immigrants dans leur communauté d'affaires locale, un projet pilote sera mis sur pied en partenariat avec la Fédération des chambres de commerce du Québec. Cette dernière agira à titre de mandataire et de coordonnatrice auprès des chambres locales, qui proposeront des services et des activités aux entrepreneurs nouvellement arrivés.

Résultats attendus sur deux ans :

- ✓ 100 entrepreneurs mis en réseau

MESURE 19 ADS

SOUTIEN AUX PROJETS ENTREPRENEURIAUX À FORT POTENTIEL

Le PAGE propose la mise en place d'un projet pilote, qui s'adresse aux entrepreneurs de la diversité ayant un fort potentiel. Dans le cadre de ce projet, ils suivront un parcours entrepreneurial d'excellence qui contribuera à accroître le nombre de leaders en affaires issus de la diversité qui exercent des activités dans des secteurs économiques porteurs. De plus, ce parcours pourra les orienter vers les ressources offrant de la formation, des services-conseils, du mentorat et du financement, ce qui renforcera leurs capacités entrepreneuriales ainsi que leurs compétences en gestion et accélérera la croissance de leur entreprise. Le projet permettra également aux entrepreneurs de la diversité d'être plus visibles dans la communauté d'affaires québécoise, de promouvoir les meilleures pratiques d'affaires dans leurs communautés, d'être des modèles en vue d'inspirer de futurs entrepreneurs de la diversité.

Résultats attendus sur deux ans :

- ✓ 20 entrepreneurs accompagnés

Programme des immigrants entrepreneurs

En vertu du partage des compétences en matière d'immigration avec le fédéral, le Québec a son propre programme pour accueillir les entrepreneurs immigrants.

Ce programme permet au ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI), de soutenir les immigrants entrepreneurs. Par ailleurs, le MIDI procède à la révision du programme qui introduirait notamment un nouveau volet pour la création d'une entreprise avec l'appui d'un incubateur d'entreprises, d'un accélérateur d'entreprises ou d'un centre d'entrepreneuriat universitaire québécois.

Dans le discours sur le budget du 4 juin 2014, le gouvernement du Québec annonçait la révision du Programme des immigrants entrepreneurs pour encourager la venue de personnes talentueuses et innovantes qui contribueront au dynamisme des régions et au développement économique du Québec. Il souhaitait ainsi se doter d'un processus simplifié assurant une sélection et un accompagnement de qualité en collaboration avec des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux, maximisant par le fait même les chances de réussite des projets d'affaires.



Soutien aux entrepreneurs autochtones

Les communautés autochtones du Québec font également face à des défis particuliers en matière de développement économique. Pour appuyer et stimuler le développement économique et l'entrepreneuriat dans ces communautés, le Secrétariat aux affaires autochtones utilise le Fonds d'initiatives autochtones III.

Ce fonds, doté d'une capitalisation de 135 millions de dollars, aide les promoteurs autochtones à financer leurs projets. Pour ce faire, il appuie des actions structurantes de développement économique et social, notamment en soutenant des projets de développement entrepreneurial et en accordant des garanties de prêt.

La publication du *Guide des bonnes pratiques pour la mise en place de partenariats d'affaires durables entre la communauté innue et le milieu régional*, produit par le Groupe de travail des Premières Nations qui a été formé lors du Sommet économique régional de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, est une autre initiative intéressante pour le soutien des entrepreneurs autochtones. Pour le gouvernement du Québec, ce guide est un outil pertinent afin de stimuler le développement de partenariats d'affaires entre les Autochtones et allochtones. Il est disponible en ligne sur le site du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire³¹.

31. Groupe de travail des Premières Nations, *Guide des bonnes pratiques pour la mise en place de partenariats d'affaires durables entre la communauté innue et le milieu régional*, 2017, https://www.mamrot.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/sommet_economique_regional_2015/guide_bonnes_pratiques_premiere_nation_reference.pdf.

4.3. Troisième axe d'intervention Valoriser différentes formes d'entrepreneuriat

Tout comme il y a plusieurs types d'entrepreneurs, il existe plusieurs façons de se lancer en affaires. Selon sa vision, ses capacités personnelles et ses compétences entrepreneuriales, un entrepreneur peut notamment envisager de démarrer une *startup* ou de se joindre à d'autres entrepreneurs dans un modèle d'affaires collectif.

4.3.1. Créer plus de *startups*

Les *startups* sont de jeunes entreprises qui, en raison de leur technologie et de leur innovation, représentent un fort potentiel de croissance.

Elles sont de plus en plus nombreuses au Québec et constituent un fort moteur économique, particulièrement dans la région de Montréal³², où l'écosystème des *startups* est bien implanté. La plupart bénéficient de plusieurs avantages, notamment la proximité avec des centres de recherche et des centres universitaires ainsi que la présence de grappes industrielles et technologiques de même que de centres décisionnels importants.

En raison du rôle joué par les *startups* dans le développement économique, leur écosystème doit être développé davantage dans toutes les régions du Québec.

³². Bélaïr, Christian & Charette, Jean-François, collectif de Credo, Fondation OSMO et Fondation du startup de Montréal, *Portrait de l'écosystème startup montréalais* (PESM)- perspective digitale et technologique, 2016, 99p.

STARTUPFEST

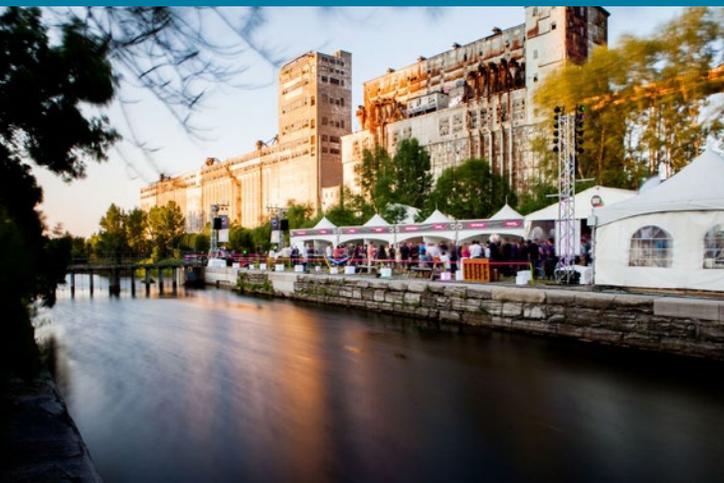


Sur la photo : le Startupfest, qui se déroule dans le Vieux-Port de Montréal.

Le Startupfest, un moteur pour le développement des *startups*

Établi à Montréal depuis l'année 2011, le Startupfest est devenu un rassemblement estival d'envergure internationale consacré aux *startups*. Ce festival rassemble des milliers d'entrepreneurs, d'investisseurs et de chefs de file mondiaux. Chaque année, il accueille plus de 4 000 visiteurs et 120 conférenciers, et il donne lieu à des investissements de 500 000 \$ remis sous forme de prix.

Durant le festival, les *startups* québécoises peuvent développer leur réseau, se faire valoir auprès d'investisseurs d'ici et d'ailleurs et bénéficier de l'expérience de conférenciers de renom.



MESURE 20 ADS

ORIENTER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCOSYSTÈME STARTUP GRÂCE À DES DONNÉES PROBANTES

Le PAGE financera la réalisation de portraits de l'écosystème des *startups* dans l'ensemble des régions du Québec afin de mieux le caractériser et d'améliorer les interventions des acteurs qui gravitent autour de ces entreprises. L'information recueillie constituera un cadre de référence pour orienter l'action et suivre l'évolution des *startups*. Les portraits comprendront des indicateurs statistiques, des observations recueillies auprès d'acteurs clés de l'écosystème et une évaluation des retombées économiques.

Résultats attendus sur cinq ans :

- ✓ 3 portraits réalisés

MESURE 21

PROPULSER LE STARTUPFEST ICI ET À L'INTERNATIONAL

Bien que le Startupfest gagne en notoriété au fil des ans, il doit continuer à se démarquer sur la scène internationale afin d'attirer et de retenir plus de talents tout en valorisant le dynamisme de l'écosystème *startup* au Québec.

Le PAGE reconnaît ce rassemblement et contribue à son rayonnement sur les scènes québécoise, canadienne et internationale. Le soutien accru du gouvernement permettra au Startupfest :

- ▶ d'augmenter le nombre d'activités offertes;
- ▶ de stimuler et d'étendre l'écosystème des *startups* dans les régions du Québec, en collaboration avec les acteurs de l'écosystème, notamment en organisant une tournée régionale et des événements dans les régions;
- ▶ de favoriser son rayonnement et sa notoriété aux échelles canadienne et internationale;
- ▶ d'augmenter la présence de *startups* des différentes régions du Québec et de continuer à assurer le rayonnement et la notoriété de l'écosystème entrepreneurial québécois pour attirer un maximum d'investisseurs.

Résultats attendus sur cinq ans :

- ✓ 45 000 visiteurs
- ✓ 2 000 investisseurs
- ✓ 1 000 *startups* provenant des régions du Québec

Retombées concrètes du Startupfest pour un entrepreneur québécois : Louis-Philippe Maurice, de l'entreprise Busbud

Louis-Philippe Maurice est le président-directeur général et cofondateur de Busbud, une entreprise qui offre aux voyageurs la possibilité de se déplacer en toute simplicité grâce à des solutions technologiques. Son entreprise est basée à Montréal, et l'équipe compte aujourd'hui plus de 45 personnes. Pour cet entrepreneur, le Startupfest est «devenu une unité de mesure personnelle pour valider l'état de [sa] croissance en tant qu'entrepreneur».

À sa première participation, il a assisté à plusieurs conférences, fait de nouvelles connaissances, parcouru le village et en a appris beaucoup sur l'écosystème des *startups*. Cette expérience lui a ouvert les yeux sur les possibilités, et il en est sorti convaincu qu'il existait une communauté capable de soutenir le lancement de *startups* à Montréal.



Sur la photo : Louis-Philippe Maurice, président-directeur général et cofondateur de Busbud

À sa deuxième participation, il a présenté son idée de *startup*, Busbud, pour le prix d'investissement et a été sélectionné pour passer en finale, contre des entreprises de San Francisco, de New York, de Dubaï, du Vietnam et de l'Angleterre, entre autres. «J'ai aussi eu l'occasion de faire la connaissance d'investisseurs qui, en dehors du festival, sont pratiquement impossibles à rencontrer, surtout dans un cadre aussi décontracté et ouvert.»

Sa troisième participation a été dans la catégorie des *startups* émergentes. Les dates du festival coïncidaient avec l'annonce d'un financement de 9 millions de dollars obtenu par Busbud. «Quelle semaine ! La couverture médiatique obtenue grâce au festival a amplifié la nouvelle et nous a permis d'étendre notre portée à Montréal et au-delà. Par la même occasion, le réseautage au festival m'a permis d'annoncer, six mois plus tard, le lancement d'un fonds d'anges investisseurs, Interaction Ventures, afin d'appuyer la prochaine génération d'entrepreneurs.»

«Je suis heureux de savoir qu'il y a au Québec un Startupfest qui favorise ce type d'expériences structurantes et transformatives pour les *startups* sur une base annuelle.»

Startup Québec – Un levier pour le développement des *startups*

Startup Québec est une mesure du Plan d'action en économie numérique du MESI, rendu public en 2016. Cette mesure est mise en œuvre au moyen d'une série d'appels de projets qui suscitent beaucoup d'intérêt dans le milieu. Depuis son lancement en septembre 2016, Startup Québec a soutenu six projets de partenariats internationaux d'échange de *startups* et quatorze projets d'appui d'incubateurs, d'accélérateurs d'entreprises et de centres d'entrepreneuriat universitaire, pour appuyer les *startups* du secteur numérique.

Afin d'augmenter le nombre de *startups* et d'accélérer leur croissance, la Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2017-2022 bonifie Startup Québec en élargissant sa portée à tous les secteurs technologiques de l'économie québécoise. La mesure permettra également d'implanter et d'appuyer des incubateurs corporatifs³³. À cela s'ajoute l'application des trois volets du programme Startup Québec à tous les secteurs.

Volet 1: Partenariats internationaux

Objectifs: Propulser les *startups* québécoises vers l'exploration des marchés internationaux et attirer des *startups* étrangères au Québec.

Volet 2: Incubateurs, accélérateurs et centres d'entrepreneuriat universitaire

Objectif: Bonifier et améliorer les pratiques d'incubation et d'accélération au Québec, notamment par la collaboration et le réseautage.

Volet 3: Projets innovants

Objectif: Offrir un soutien aux projets inédits qui favorisent et mettent en œuvre l'adoption de nouvelles approches d'accompagnement et d'accélération des *startups*.

4.3.2. Miser sur l'entrepreneuriat collectif

L'entrepreneuriat collectif désigne les entreprises d'économie sociale telles que les coopératives, les mutuelles et les organismes à but non lucratif dont les activités consistent notamment à vendre ou à échanger des biens et des services. Mises sur pied pour répondre aux besoins de leurs membres ou des collectivités, ces entreprises contribuent au développement social et économique de toutes les régions du Québec et représentent environ 4%³⁴ de l'emploi total au Québec.

Après cinq ans, les entreprises issues de l'entrepreneuriat collectif ont un taux de survie presque deux fois plus élevé que les entreprises québécoises en général³⁵.

³³. Il s'agit d'incubateurs d'entreprises qui sont soutenus financièrement par des entreprises d'envergure.

³⁴. Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2015-2020.

³⁵. *Ibid.*



MESURE 22 ADS

BONIFICATION DE L'ACCOMPAGNEMENT EN ENTREPRENEURIAT COLLECTIF

L'écosystème de soutien à l'entrepreneuriat collectif est de plus en plus outillé pour assurer la croissance de ses entreprises au Québec. Le PAGE bonifie l'offre actuelle d'accompagnement en entrepreneuriat collectif en soutenant trois projets :

- ▶ Deux formations de type « Les meilleures pratiques d'affaires » (MPA) seront élaborées pour répondre aux besoins particuliers des entreprises collectives, une première en lien avec les bonnes pratiques de gouvernance et une deuxième sur la gestion d'une entreprise collective.

Résultats attendus sur cinq ans :

- ✓ 1200 entrepreneurs formés
- ▶ Le Québec compte 2750 coopératives non financières. De ce nombre, 75% se trouvent dans un secteur d'activité économique où une fédération sectorielle coopérative offre des services spécialisés pouvant soutenir leur développement. Cependant, les coopératives faisant partie de l'autre 25% exercent leurs activités dans des secteurs non fédérés et n'ont ainsi pas accès à de tels services spécialisés pour soutenir leur croissance. Dans le but de pallier ce manque, le PAGE soutiendra le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité et ses partenaires dans la mise en place d'un projet pour offrir de l'accompagnement spécialisé aux coopératives non fédérées afin qu'elles atteignent leur objectif de croissance et de stabilité.

Résultats attendus sur cinq ans :

- ✓ 85 coopératives accompagnées
- ▶ Les projets interrégionaux ou intersectoriels connaissent un gain de popularité auprès des entreprises collectives. Or, leurs modèles d'affaires et de partenariat sont souvent plus complexes à mettre sur pied. Afin de favoriser le développement de ces projets, le PAGE soutiendra le Chantier de l'économie sociale en l'aidant à offrir de l'accompagnement professionnel, en collaboration avec les pôles d'économie sociale³⁶.

Résultats attendus sur cinq ans :

- ✓ 25 projets accompagnés

³⁶. Regroupements d'entreprises d'économie sociale dont les principales activités comprennent le soutien au développement et à la consolidation d'entreprises et de projets d'économie sociale, le développement de compétences et l'avancement des connaissances en économie sociale.

Le Plan d'action gouvernemental en économie sociale

Le Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2015-2020 prévoit plusieurs mesures pour outiller les entreprises d'économie sociale à toutes les étapes de leur développement. Ces mesures sont mises en place avec plusieurs partenaires importants du gouvernement, notamment :

- ▶ le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité;
- ▶ le Chantier de l'économie sociale.

Les pôles régionaux d'économie sociale sont présents sur tout le territoire québécois. Ce sont des regroupements d'entreprises et d'acteurs de soutien voués à maximiser la contribution de l'économie sociale au développement des territoires. Ils assurent la réalisation d'actions de soutien au développement entrepreneurial selon les besoins des entreprises et selon les mandats de leurs partenaires.

Les pôles créent des outils (p. ex. portraits socioéconomiques, répertoires de produits et services) et organisent des activités (p. ex. tournées d'entreprises et conférences). Ils contribuent au développement des compétences entrepreneuriales par une offre de séances de formation ou par l'animation de communautés de pratique. Ils concourent à l'élaboration du modèle d'affaires collectif en créant des outils d'analyse et de gestion, des parcours entrepreneuriaux et des activités de recherche. Enfin, ils jouent un rôle de vigie afin d'optimiser le développement de l'économie sociale en région³⁷.

Un accompagnement adapté aux entreprises collectives

Le MESI adaptera l'Accompagnement-conseil stratégique^{MC} qu'offrent ses conseillers en développement économique aux caractéristiques particulières des entreprises collectives pour accélérer leur croissance et accroître leur rentabilité.



37. Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2015-2020, p. 38.

4.4. Quatrième axe d'intervention

Assurer l'accès à différentes sources de financement, de la création au transfert

Un entrepreneur, peu importe le stade de développement auquel se trouve son entreprise, aura toujours besoin de financement pour son projet.

De façon générale, l'écosystème de financement au Québec répond aux besoins des entrepreneurs. Le financement traditionnel (accordé par les institutions financières et Investissement Québec) est assez facilement accessible, et il existe plusieurs programmes et fonds d'aide gouvernementaux.

Toutefois, des défis demeurent : une offre limitée en ce qui concerne les petits financements, la difficulté d'accès pour certaines clientèles (absence d'historique de crédit, aucune garantie à offrir, etc.), le financement plus difficile en amont de la chaîne pour les entreprises technologiques innovantes, et la difficulté à obtenir le financement nécessaire pour demeurer au Québec et assurer leur croissance et leur transfert.

4.4.1. Compléter l'offre de financement traditionnel

En offrant des prêts de moins de 20 000 \$, le microcrédit est un important levier dans le montage financier des projets de certains entrepreneurs. Bien souvent, il s'agit du premier financement nécessaire pour des entrepreneurs potentiels qui n'ont pas accès aux produits financiers des établissements traditionnels.

³⁸. MicroEntreprendre, <http://www.microentreprendre.ca/>.

La force du microcrédit au Québec

Le microcrédit provient de la mobilisation des communautés locales. En effet, les fonds locaux de microcrédit collectent les fonds nécessaires et les réinvestissent auprès d'entrepreneurs qui viennent de la même région.

Au Québec, les organismes qui offrent des services de microcrédit ont amassé plus de 7 millions de dollars en capitalisation privée au moyen de dons et d'investissements. Répartie dans différents fonds locaux, cette somme a permis, au cours des dernières années :

- ▶ de consentir plus de 2500 prêts totalisant 15 millions de dollars;
- ▶ de créer et de maintenir 9582 emplois;
- ▶ d'offrir plus de 527 200 heures de formation et d'accompagnement³⁸.

MESURE 23

DÉVELOPPEMENT ET RÉGIONALISATION DU MICROCRÉDIT

Le PAGE reconnaît l'importance du microcrédit pour offrir un financement aux entrepreneurs dans toutes les régions du Québec. À cette fin, il s'engage à consolider le financement pour soutenir le microcrédit et à contribuer à un meilleur déploiement dans toutes les régions du Québec.

Cet appui permettra aux organismes de poursuivre leur accompagnement de proximité et d'offrir du financement aux entrepreneurs potentiels qui n'ont pas accès à des produits financiers traditionnels.

Résultats attendus sur cinq ans :

- ✓ Offre de services étendue dans 4 nouvelles régions administratives

Le microcrédit permet l'expansion de Nyma Chocolats et Confiseries

En 2009, Nathalie Boilard a lancé Nyma Chocolats et Confiseries dans le but de travailler à la maison et de concilier ainsi le travail et la famille. Au début, elle a aménagé une pièce dans son sous-sol pour y produire des chocolats et des caramels selon des méthodes traditionnelles artisanales. Sa production servait alors à approvisionner quelques points de vente dans la région de Lotbinière.

Forte de son succès, elle a pris la décision d'ouvrir une boutique accessible au grand public en 2012. C'est pour cette phase importante d'expansion que M^{me} Boilard a obtenu un soutien financier et un accompagnement de proximité de la part du microcrédit. Le prêt qu'elle a reçu lui a permis d'acquérir l'équipement nécessaire, et grâce à l'accompagnement personnalisé, elle a relevé les défis que présentait l'expansion de son entreprise.

Avec cette aide précieuse, Nyma Chocolats et Confiseries a pu doubler son chiffre d'affaires en seulement un an. Le fait d'avoir pignon sur rue a augmenté sa notoriété autant auprès du grand public que de la clientèle d'affaires. Maintenant, les gens connaissent la marque Nyma Chocolats et Confiseries et peuvent facilement reconnaître ses produits. En 2017, en plus de la boutique, cinq points de vente offrent les produits toute l'année, et trois autres durant la saison estivale.

Sans aucun doute, le microcrédit a contribué à la croissance et à la réussite de cette entreprise.



Sur la photo: Nathalie Boilard, propriétaire de Nyma Chocolats et Confiseries

La Fiducie Montréal inc.

En 2013, le gouvernement du Québec et le Fonds de solidarité FTQ ont versé chacun 5 millions de dollars pour la création de la Fiducie Montréal inc. Les revenus de placement sur le capital investi de la Fiducie sont remis à la Fondation Montréal inc., qui offre grâce à eux des bourses à des entrepreneurs. Ainsi, chaque année, la Fondation Montréal inc. accorde cinquante bourses « Bourse+ » d'un montant variant entre 5 000 \$ et 30 000 \$ à des entreprises montréalaises innovantes qui démontrent un fort potentiel de croissance. La Bourse+ est accompagnée d'un accès à vie à tous les services à la carte offerts par la Fondation : coaching, mentorat, référencement d'affaires, formations ou ateliers, groupes de codéveloppement ainsi que plusieurs activités de réseautage avec des entrepreneurs reconnus et des professionnels du milieu des affaires.

MESURE 24 ADS

ATTRIBUTION DE BOURSES D'HONNEUR EN SOUTIEN AUX ENTREPRENEURS

Le financement de petite taille est souvent peu couvert par les institutions offrant du financement traditionnel. De plus, l'accès au financement peut se révéler difficile pour certaines clientèles qui n'ont qu'un bref historique de crédit ou qui n'ont aucun bien à offrir en garantie.

Afin de compléter l'offre de financement traditionnel et de stimuler l'entrepreneuriat au Québec, le PAGE entend offrir des bourses d'honneur d'une valeur maximale de 25 000 \$ chacune, destinées à des entrepreneurs de 18 à 35 ans et à des entrepreneurs de la diversité de tout âge qui ont un projet visant la création ou le développement d'une entreprise. Les récipiendaires pourront bénéficier d'un accompagnement intégré et adapté à leurs besoins. Vingt-cinq pour cent du montant des bourses octroyées sera destiné aux entrepreneurs de la diversité.

La participation des organismes de développement économique est essentielle au succès de cette initiative.

Afin d'atteindre son objectif, le gouvernement investit 10 M\$ dans cette mesure.

Résultats attendus sur quatre ans :

- ✓ 350 entrepreneurs soutenus
- ✓ 1 entrepreneur de la diversité sur 4 entrepreneurs soutenus

Fonds pour les femmes entrepreneures FQ : un soutien pour la concrétisation des projets d'affaires des femmes

Le Fonds pour les femmes entrepreneures FQ est doté d'une capitalisation de 19 millions de dollars et soutient la réalisation de projets de démarrage, de croissance et d'acquisition d'entreprises par des femmes entrepreneures dans toutes les régions du Québec.

Ce fonds s'adresse aux femmes qui occupent une position stratégique dans une entreprise dont elles détiennent au moins 25% des parts. Grâce à ce fonds, les femmes entrepreneures peuvent obtenir des prêts de 20 000 \$ à 150 000 \$, en plus de recevoir de l'accompagnement, de la formation et des services-conseils spécialisés.



Des fonds régionaux pour soutenir l'entrepreneuriat

Fonds de développement des territoires

Le Fonds de développement des territoires (FDT) est géré par les municipalités régionales de comté (MRC) et par des organismes municipaux équivalents. Ceux-ci affectent la partie du FDT qui leur est déléguée au financement de toute mesure de développement local ou régional sur leur territoire, directement ou par l'entremise d'organismes mandataires. Ces mesures peuvent notamment concerner la promotion de l'entrepreneuriat ou le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise, selon les priorités d'intervention établies. Les clientèles cibles comprennent les coopératives, les organismes à but non lucratif, les entreprises (privées ou d'économie sociale) à l'exception des entreprises privées du secteur financier et les personnes qui souhaitent démarrer une entreprise. Le FDT est doté d'une enveloppe de 100 millions de dollars en 2017-2018, qui atteindra 115 millions de dollars en 2019-2020.

Fonds local d'investissement

Le Fonds local d'investissement (FLI) représente le principal outil financier des MRC et des organismes équivalents qui a été mis en place pour soutenir les entreprises de leur territoire. Chacun des FLI a été constitué à partir d'un prêt du gouvernement québécois. Le FLI vise à stimuler l'entrepreneuriat local en favorisant l'accès aux capitaux pour le démarrage ou la croissance d'entreprises traditionnelles ou d'économie sociale et pour le soutien à la relève entrepreneuriale. Grâce au FLI, les entreprises dont les objectifs s'inscrivent dans les orientations de la politique d'investissement de la MRC peuvent bénéficier d'une aide financière sous l'une des formes suivantes: prêt, prêt participatif, garantie de prêt ou d'autres types de financement, à l'exception des subventions.

Fonds d'appui au rayonnement des régions

Le Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) sera mis à la disposition de toutes les régions du Québec, à l'exception de celles de la Capitale-Nationale et de Montréal, pour lesquelles d'autres fonds sont prévus. À terme, le FARR atteindra 100 millions de dollars par année, dont 30 millions de dollars seront disponibles dès 2017-2018.

Le FARR permettra la réalisation de projets de développement qui ont un rayonnement régional (supra MRC), et il pourra notamment soutenir des entreprises. Les projets seront priorisés et choisis en région par un comité constitué notamment du ministre responsable de la région et d'élus municipaux, selon les priorités de la région. Le FARR sera complémentaire aux autres programmes du gouvernement.

Fonds de la capitale nationale et de sa région

Afin d'appuyer le développement économique de la région de la Capitale-Nationale, la loi a créé un fonds ayant pour objet de contribuer au dynamisme, à la vitalité, au développement, à l'essor et au rayonnement de la capitale nationale et de sa région. Ce fonds vise notamment à stimuler le développement de l'entrepreneuriat et à soutenir les entreprises et les coopératives sur ce territoire.

Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole

Le Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole vise plusieurs objectifs économiques, culturels et sociaux, dont celui de renforcer la compétitivité économique de la métropole. À ce titre, il appuie des projets contribuant à la mise en œuvre des stratégies de développement économique de la Ville de Montréal, de la Communauté métropolitaine de Montréal et du gouvernement du Québec, notamment en ce qui concerne le déploiement de grappes industrielles métropolitaines, l'attraction et la rétention d'investissements étrangers et de talents, ainsi que le développement de l'entrepreneuriat et de l'économie sociale dans toutes les sphères d'activité.

Appui au développement économique de la métropole

Dans le cadre de l'entente Réflexe Montréal, le gouvernement s'est engagé à verser à la Ville de Montréal une aide annuelle pour soutenir sa stratégie de développement économique. Ainsi, le Plan économique du Québec prévoit une enveloppe de 10 millions de dollars en 2017-2018, qui atteindra 50 millions de dollars en 2021-2022, pour le soutien financier de projets économiques dans la métropole. La Ville de Montréal et le MESI élaboreront une planification conjointe des orientations de développement économique relativement à cette aide. La gestion de cette somme, y compris le choix des projets qui feront l'objet de subventions, sera sous la responsabilité de la Ville de Montréal.



Le réseau des fonds locaux de solidarité

Créé en 1991, le réseau des fonds locaux de solidarité est issu de la collaboration entre le Fonds de solidarité FTQ et la Fédération québécoise des municipalités, auxquels se sont joints le gouvernement du Québec, des élus municipaux et des partenaires locaux.

À ce jour, plus de 100 millions de dollars sont disponibles pour appuyer les PME québécoises et l'économie locale, soit 24 millions de dollars provenant des partenaires, près de 10 millions de dollars du gouvernement du Québec et 76 millions de dollars du Fonds de solidarité FTQ.

Ce réseau contribue au soutien des économies locales et appuie le développement des PME ainsi que la création et le maintien d'emplois durables et de qualité, en offrant des prêts qui peuvent atteindre 100 000 \$.

Il existe actuellement 73 fonds locaux de solidarité au Québec.

MESURE 25

DÉPLOIEMENT DES FONDS LOCAUX DE SOLIDARITÉ DANS TOUT LE QUÉBEC

Le gouvernement appuie l'élargissement du réseau des fonds locaux de solidarité dans les 35 MRC non couvertes de la province. Avec cette mesure, les entrepreneurs de toutes les régions du Québec pourront avoir accès à du financement dans les MRC pour :

- ▶ démarrer une entreprise;
- ▶ acquérir une entreprise existante;
- ▶ soutenir la croissance de leur entreprise.

Avec l'ajout de ces 35 fonds locaux de solidarité, toutes les MRC du Québec bénéficieront des leviers financiers nécessaires pour appuyer le développement des PME ainsi que la création et le maintien d'emplois durables et de qualité partout au Québec.

Ce sont 31,5 millions de dollars qui s'ajoutent aux 100 millions déjà disponibles dans le réseau actuel. Cette somme additionnelle proviendra du Fonds de solidarité FTQ (26,25 millions de dollars), du gouvernement du Québec (3,5 millions de dollars) et des MRC concernées (1,75 million de dollars).

Afin de simplifier les démarches des entrepreneurs, l'accès aux fonds locaux de solidarité est facilité par une gestion conjointe de ceux-ci et des Fonds locaux d'investissement (FLI) mis à la disposition des MRC par le gouvernement du Québec.

Résultats attendus :

- ✓ 35 nouveaux fonds locaux de solidarité mis en place

Le fonds Essor et Coopération pour le développement des coopératives

Le fonds Essor et Coopération a été créé en 2012 pour soutenir la création et la croissance des coopératives au Québec. En offrant des prêts, il finance différents projets coopératifs, tels que la reprise d'une entreprise par ses travailleurs, le démarrage de nouvelles coopératives afin de répondre aux besoins de leurs membres et des collectivités, ou encore l'expansion d'une coopérative existante. Ce fonds a été capitalisé par Capital régional et coopératif Desjardins³⁹ et par le gouvernement du Québec, pour un total de 44 millions de dollars.

MESURE 26

APPUYER LES COOPÉRATIVES PAR L'ENTREMISE DU FONDS ESSOR ET COOPÉRATION

Une grande partie des capitaux du fonds Essor et Coopération étant engagés et déboursés, la norme d'investissement de Capital régional et coopératif Desjardins sera modifiée afin de lui permettre de verser une somme additionnelle de 45 millions de dollars dans ce fonds. De plus, trois nouveaux partenaires s'ajouteront à la recapitalisation du fonds, soit la SSQ, Société d'assurance-vie inc., La Coop fédérée et Promutuel Réassurance, pour un apport total de 900 000 \$. La taille du fonds atteindra alors près de 90 millions de dollars. En plus de rendre possible le financement de projets additionnels, cette mesure permettra de combiner l'expertise des partenaires mobilisés afin de faciliter, voire d'accélérer, les projets de développement coopératif.

Résultats attendus sur cinq ans :

- ✓ Investissements de 7 millions de dollars par année

³⁹. Fonds de développement de près de 1,8 milliard de dollars, qui se spécialise dans le financement des coopératives et des entreprises situées dans les régions ressources.

Central Café: une reprise réussie par la Coopérative de solidarité des employés

Le Central Café est un restaurant situé au centre-ville de Rimouski qui compte 26 employés. Cet établissement est bien établi dans sa région depuis plus de 20 ans.

En 2015, le propriétaire du Central Café, M. Jean-Yves Beaulieu, souhaitait transférer son entreprise à ses employés, reconnaissant de leur engagement dans la réussite de son commerce. Intéressés par l'offre, dix employés se sont regroupés sous la forme d'une coopérative afin de reprendre le Central Café. Ils ont ainsi pu bénéficier du soutien technique et financier des organismes du milieu, dont le fonds Essor et Coopération. Ce fonds a joué un rôle important dans la capitalisation de la coopérative.

C'est donc en juin 2015 que la coopérative de solidarité a acquis l'ensemble des actions, pour devenir l'unique propriétaire de l'entreprise. Le transfert a été réussi, et le dynamique restaurant continue de prospérer.



Sur la photo: les repreneurs et les employés du Central Café.

Des résultats concrets pour Pivot88

Pivot88 est une plateforme de collaboration interactive en nuage, ou *cloud*, qui a été conçue pour encourager la coopération entre les marques et leurs fournisseurs. Cette entreprise propose des solutions qui génèrent des processus structurés, guidés et automatisés donnant accès à une base de données d'inspection précise et fiable qui est maintenue à jour en temps réel. L'entreprise voit à la conformité des données selon des standards de qualité. Elle assure une présence en Amérique et en Asie avec des bureaux à Montréal, aux États-Unis et en Asie.

Pivot88 est financée et accompagnée par Anges Québec, qui l'aide à continuer la promotion de son produit, le développement du réseau des revendeurs et des intégrateurs et l'accélération du déploiement pour les clients existants. Grâce au soutien des anges, Pivot88 a réussi à mettre au point un produit éprouvé qui réduit la subjectivité dans le processus de contrôle de qualité des chaînes d'approvisionnement. De plus, l'aide d'Anges Québec lui a permis de nouer des liens avec trois nouveaux clients prestigieux.



Sur la photo : Stéphane Boivin, cofondateur, président et chef de la direction de Pivot88

4.4.2. Renforcer le soutien aux entreprises technologiques innovantes, de l'amorçage à la croissance

Le gouvernement encourage l'essor de nouvelles entreprises qui procurent des emplois de qualité dans tous les secteurs d'activité à la grandeur du Québec. Une des priorités du gouvernement du Québec est de favoriser le démarrage d'entreprises technologiques innovantes qui créeront la richesse de l'avenir, en partenariat avec le secteur privé. Pour les entreprises technologiques innovantes, le financement représente toutefois un défi important, puisqu'il exige également une expertise particulière et un accompagnement par des équipes spécialisées qui possèdent des réseaux et des connaissances d'affaires. Ainsi, les entrepreneurs doivent pouvoir recevoir un accompagnement adapté à leurs projets.

Les anges investisseurs donnent des ailes aux entrepreneurs québécois

Les anges investisseurs transmettent leur savoir-faire en même temps qu'ils financent une partie des projets de démarrage ou de développement des entrepreneurs choisis. Leur offre de financement est un incontournable pour les entreprises québécoises.

Anges Québec est le réseau qui soutient les anges investisseurs et qui offre une plateforme structurée permettant aux entrepreneurs de présenter leurs projets simultanément à un large groupe d'anges financiers.

Pour favoriser le financement de projets d'amorçage et de démarrage d'entreprises technologiques, le gouvernement appuie également le fonds Anges Québec Capital. L'effet de levier généré par ce fonds, qui investit avec les anges investisseurs, devrait permettre à terme d'injecter plus de 150 millions de dollars dans les entreprises du Québec.

MESURE 27 ADS

SOUTIEN AU RÉSEAU ANGES QUÉBEC

Afin de donner la possibilité aux entrepreneurs technologiques de recevoir le soutien d'anges investisseurs, le gouvernement entend maintenir son appui au réseau Anges Québec. Cette aide permettra notamment au réseau d'assurer son rayonnement dans toutes les régions du Québec et de continuer ainsi à soutenir des entreprises prometteuses qui pourront également être admissibles au financement d'Anges Québec Capital.

Résultats attendus sur cinq ans :

- ✓ 250 membres
- ✓ 25 projets financés en moyenne annuellement

Mise en œuvre des fonds d'amorçage et de démarrage

Dans le contexte du budget du Québec 2016-2017, le gouvernement a annoncé trois nouveaux fonds pour offrir du financement aux entreprises en amorçage et en démarrage :

- ▶ un fonds technologique, le Fonds InnovExport;
- ▶ un fonds en sciences de la vie, le Fonds AmorChem II;
- ▶ un fonds pour les technologies propres, le Fonds Ecofuel I.

Les trois fonds sont déjà opérationnels et contribuent au financement de projets d'entreprises technologiques au Québec.

Le succès du Fonds InnovExport

InnovExport est un fonds d'une capitalisation initiale de 30 millions de dollars que le gouvernement du Québec a mis en place à l'automne 2016 en partenariat avec la Caisse de dépôt et placement du Québec, le Fonds de solidarité FTQ, Fondation CSN ainsi qu'un groupe de quinze entrepreneurs qui ont connu du succès en affaires. Le fonds bénéficie aussi d'un soutien financier provenant de la Stratégie de développement économique de la Ville de Québec.

Suivant un processus périodique d'appel de projets, InnovExport investit sous forme d'équité ou de quasi-équité dans des entreprises québécoises qui sont au stade de l'amorçage ou du démarrage et dont les produits innovants ont un potentiel d'exportation. L'équipe de gestion est basée à Québec, dans les locaux de l'incubateur-accelérateur de Québec, Le Camp. InnovExport a le mandat d'investir dans des entreprises qui se trouvent dans toutes les régions du Québec et qui exercent leurs activités dans à peu près tous les domaines. Depuis le début des activités du fonds à l'automne 2016, plusieurs appels de projets ont eu lieu et, parmi les nombreux projets soumis, une dizaine ont obtenu un investissement de la part d'InnovExport. Plusieurs autres projets sont en cours d'analyse et bénéficient d'un soutien de la part d'entrepreneurs concernant leur stratégie de financement.



MESURE 28 ADS

AUGMENTATION DE LA CAPITALISATION D'INNOVEXPORT

Depuis son lancement, le Fonds InnovExport a suscité un large engouement. Pour mieux répondre aux besoins des entreprises en démarrage, le gouvernement a annoncé qu'il injectera jusqu'à 7,5 millions de dollars additionnels pour augmenter la capitalisation du Fonds InnovExport, en versant un dollar pour chaque dollar provenant d'autres investisseurs. À ce jour, en plus de la participation du gouvernement du Québec par l'intermédiaire d'Investissement Québec, le fonds peut compter sur la participation financière de 25 entrepreneurs chevronnés, de la Caisse de dépôt et placement du Québec, de Desjardins-Innovatech, du Fonds de solidarité FTQ et de Fondation CSN. Au total, c'est plus de 45 millions de dollars de capitalisation disponible, afin que le soutien à l'amorçage et au démarrage d'entreprises se poursuive dans l'ensemble des régions du Québec.

Résultats attendus sur cinq ans :

- ✓ 50 projets financés au cours de la période d'investissement du fonds

MESURE 29 ADS

CRÉATION DU FONDS RV ORBITE MONTRÉAL POUR LES ENTREPRISES TECHNOLOGIQUES

Un nouveau fonds, RV Orbite Montréal, voué au préamorçage et à l'amorçage d'entreprises québécoises transformées par les nouvelles technologies, sera mis en place en partenariat avec la Caisse de dépôt et placement du Québec, le Fonds de solidarité FTQ et Capital régional et coopératif Desjardins. Ce fonds sera doté d'une capitalisation minimale de 30 millions de dollars et investira sous forme d'équité ou de quasi-équité, notamment dans les entreprises du secteur des technologies de l'information, des technologies avancées et des technologies liées à l'intelligence artificielle.

Les entreprises financées par ce fonds seront soutenues par Real Ventures, une équipe expérimentée qui collaborera avec des incubateurs et accélérateurs d'entreprises québécoises dont FounderFuel.

Résultats attendus sur cinq ans :

- ✓ 30 investissements réalisés en moyenne chaque année au cours de la période d'investissement du fonds

Évaluer l'écosystème du capital d'investissement afin d'optimiser l'intervention gouvernementale

L'industrie du capital d'investissement, soit le capital de risque et le capital de développement, se porte bien au Québec, et l'adoption de différentes politiques gouvernementales au cours des quinze dernières années a contribué à structurer cette industrie. Or, dans un environnement en perpétuel changement, une évaluation du mode d'intervention du gouvernement en matière de capital d'investissement s'est révélée essentielle pour continuer de soutenir l'écosystème de financement des entreprises en capital d'investissement et optimiser les retombées économiques au Québec.

À cette fin, le MESI a confié à KPMG un mandat d'analyse des politiques publiques adoptées en capital d'investissement au Québec qui tient compte des meilleures pratiques à l'international. Les résultats de cette étude permettront au gouvernement d'optimiser ses interventions futures en matière de capital d'investissement.

4.4.3. Bonifier l'offre de financement pour soutenir le transfert d'entreprise au Québec

La relève entrepreneuriale est un défi notable pour assurer le développement économique du Québec. En effet, il est important que les entreprises établies au Québec y demeurent, pour assurer leur pérennité et préserver les emplois. Il est donc vital, particulièrement au cours des prochaines années, de maintenir une offre de financement pour les entrepreneurs qui désirent participer au transfert d'une entreprise.

Un fonds pour soutenir la relève entrepreneuriale et favoriser le transfert d'entreprise

Le Fonds Relève Québec a été mis en place en 2011 afin de faciliter les transferts d'entreprise et d'aider le Québec à relever le défi de la relève entrepreneuriale. Doté d'une capitalisation de 50 millions de dollars, ce fonds a été constitué grâce à la collaboration du gouvernement du Québec, du Fonds de solidarité FTQ, de Fondation CSN et de Capital régional et coopératif Desjardins.

Le Fonds Relève Québec a permis d'accorder plus de 100 prêts à des taux d'intérêt avantageux lors de transferts d'entreprise afin de financer une partie des mises de fonds des repreneurs.

MESURE 30

SOUTIEN DE LA RELÈVE ENTREPRENEURIALE PAR LE FONDS DE TRANSFERT D'ENTREPRISE DU QUÉBEC

Force est de constater que le Fonds Relève Québec a répondu à un besoin bien réel et que le contexte qui a justifié sa mise en place à l'origine est toujours d'actualité, tant en ce qui a trait au nombre estimé de départs à la retraite des propriétaires d'entreprise qu'aux besoins de financement des repreneurs qui sont prêts à prendre le relais. Le contexte démographique suppose aussi une hausse du nombre de transferts d'entreprise au cours des prochaines années.

Confirmant l'importance du rôle des PME dans le maintien et le développement du tissu industriel québécois et en vue d'assurer la pérennité des entreprises au Québec, le gouvernement souhaite poursuivre son engagement en collaboration avec le Fonds de solidarité FTQ, Fondation CSN et Capital régional et coopératif Desjardins, pour maintenir, au cours des prochaines années, une offre de financement destinée aux entrepreneurs qui désirent participer au transfert d'une entreprise. Ainsi, puisque la période d'investissement du Fonds Relève Québec est maintenant terminée, une nouvelle période d'investissement sera lancée pour accueillir de nouveaux projets de transfert.

Afin d'accompagner les cédants et les repreneurs potentiels, l'expertise du Centre de transfert d'entreprise du Québec sera mise à contribution. Le fonds changera d'ailleurs de nom pour devenir le Fonds de transfert d'entreprise du Québec, afin de refléter cette importante collaboration entre les deux entités.

Le Fonds de transfert d'entreprise du Québec aura pour objectif de soutenir la relève entrepreneuriale et de favoriser le transfert d'entreprise au Québec. Il priorisera un financement sous forme de prêts qui pourra, par exemple, servir à financer une partie de la balance de vente lors d'un transfert. Cette initiative est complémentaire au financement qui existe déjà ou qui a été annoncé récemment, dont les mesures fiscales du Plan d'action gouvernemental favorisant une économie de dirigeants, la nouvelle capitalisation de Desjardins Capital PME et la mise en place du Fonds Relève CDPQ. Grâce à cette initiative, ce sont près de 25 millions de dollars qui seront mis à la disposition des entrepreneurs pour favoriser le transfert d'entreprise au Québec.

Résultats attendus sur cinq ans :

- ✓ 20 projets financés en moyenne chaque année au cours de la période d'investissement du fonds



MESURE 31

APPUI À LA REPRISE COLLECTIVE D'ENTREPRISES

La reprise collective est une solution possible pour relever le défi du transfert d'entreprise au Québec. Le Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2015-2020 a créé la table de concertation Repreneurs collectifs afin de recommander au gouvernement des moyens qui permettent de contribuer avec efficacité à la reprise collective d'entreprises au Québec.

Pour faire suite aux recommandations de la table de concertation, un nouveau programme d'appui à la reprise collective d'entreprises, doté d'une enveloppe d'intervention de 50 millions de dollars au cours des cinq prochaines années, sera mis en place.

Ce nouveau programme permettra aux travailleurs qui sont regroupés dans une coopérative de bénéficier d'un financement à des conditions avantageuses pour le rachat complet ou partiel d'une entreprise, notamment :

- ▶ un taux d'intérêt avantageux;
- ▶ la prise en charge dégressive d'intérêts sur cinq ans;
- ▶ un congé de remboursement de capital de trois ans.

La mesure permettra de compléter la mise de fonds des acquéreurs coopératifs, de créer un effet de levier pour le financement de reprises d'entreprises de plus grande taille et de diminuer en même temps la charge financière des repreneurs.

Résultats attendus :

- ✓ 100 projets de reprises collectives
- ✓ 3000 emplois maintenus

Soutenir et appuyer la relève agricole

Offert par La Financière agricole du Québec (FADQ), le Programme d'appui financier à la relève agricole comporte deux volets, qui favorisent l'entrepreneuriat agricole chez les jeunes :

- ▶ Le volet « Subvention au démarrage », qui vise à faciliter le démarrage d'entreprises agricoles exploitées à temps partiel par de jeunes entrepreneurs agricoles.
- ▶ Le volet « Subvention à l'établissement », qui vise à permettre l'établissement de jeunes entrepreneurs agricoles à temps plein en agriculture.

Depuis l'année 2011, le Fonds d'investissement pour la relève agricole (FIRA) soutient financièrement les projets de démarrage d'entreprises agricoles et l'expansion ou le transfert d'une entreprise agricole. Ce fonds apporte une réponse aux besoins en capitaux des jeunes producteurs, en plus d'avoir un effet positif sur les liquidités de l'entreprise. Également, par la location de terres, le FIRA permet l'accès à une terre aux entrepreneurs sans qu'ils aient besoin d'une mise de fonds, tout en leur faisant bénéficier d'une protection d'achat exclusive pour la durée du bail.

Allègement fiscal pour le transfert d'entreprise familiale dans tous les secteurs

Dans le cadre du Plan économique du Québec de mars 2017, le gouvernement a annoncé l'élargissement de l'allègement fiscal aux transactions entre personnes qui ont un lien de dépendance concernant les entreprises du secteur des services et de la construction, et ce, rétroactivement au 18 mars 2016.

En 2016, le gouvernement avait permis aux entrepreneurs qui vendaient leur entreprise à une personne ayant un lien de dépendance de bénéficier du même traitement fiscal sur le gain en capital que celui qui est offert pour les transactions entre personnes n'ayant pas de lien de dépendance. L'allègement était alors limité aux transactions concernant des entreprises des secteurs primaire et manufacturier.

Cet élargissement permet de couvrir tous les secteurs de l'économie.

Petite ferme deviendra grande

James Thompson et sa conjointe, Geneviève Grossenbacher, exploitent une terre à Lochaber-Partie-Ouest, dans l'Outaouais.

Leur entreprise, Notre petite ferme, produit des légumes biologiques. En 2015, ayant enfin trouvé une terre adéquate pour s'établir de façon permanente, ils ont fait appel au soutien du FIRA, qui a acquis celle-ci pour ensuite la leur louer. C'est la formule dite de location-achat, une des solutions d'accès à la propriété pour la relève agricole.

« On avait aussi envisagé une location privée, relate le producteur de 37 ans, mais ça nous inquiétait de laisser notre sort au bon vouloir d'un propriétaire. Avec le FIRA, on dispose d'un bail de 15 ans incassable. Pour nous, cela offre une sécurité très importante pour développer notre entreprise. »

« Quant à l'autre option, qui aurait consisté à acheter la terre actuelle, poursuit-il, ça aurait peut-être été faisable, mais notre situation financière aurait été tellement serrée qu'on n'aurait eu aucune qualité de vie pendant des années. »

Source: <http://www.lefira.ca/temoignages>.



Sur la photo: James Thompson et sa conjointe, Geneviève Grossenbacher, exploitants de Notre petite ferme.

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DES NOUVELLES MESURES DE FINANCEMENT OU DES MESURES BONIFIÉES

DESCRIPTION	OBJECTIF	VÉHICULE FINANCIER	TAILLE DU FINANCEMENT
MICROCRÉDIT	Consolider et renforcer l'offre de microcrédit afin d'appuyer les entrepreneurs qui, dans toutes les régions du Québec, rencontrent des obstacles les empêchant d'avoir accès aux sources traditionnelles de financement.	Prêts sans garantie	Jusqu'à 20 000 \$
BOURSES D'HONNEUR	Soutenir financièrement les projets des entrepreneurs qui font partie de différentes clientèles dans toutes les régions du Québec et qui ont un projet visant la création ou le développement de leur entreprise.	Bourses et accompagnement	Jusqu'à 25 000 \$
FONDS LOCAUX DE SOLIDARITÉ	Soutenir financièrement les économies locales et appuyer le développement des PME au Québec.	Prêts	Jusqu'à 100 000 \$
FONDS ESSOR ET COOPÉRATION	Soutenir financièrement la création et la croissance des coopératives au Québec par le financement de différents projets coopératifs, tels que la reprise d'une entreprise par ses travailleurs, le démarrage de nouvelles coopératives visant à répondre aux besoins de leurs membres et des différentes collectivités, ou encore l'expansion d'une coopérative existante.	Prêts	Généralement entre 250 000 \$ et 5 000 000 \$
ANGES QUÉBEC	Favoriser le financement de projets d'amorçage et de démarrage d'entreprises dans les secteurs des technologies de l'information et de la communication, des sciences de la vie, des technologies propres et du manufacturier innovant.	Prise de participation	25 000 \$ à 100 000 \$ par ange 1 000 000 \$ à 4 000 000 \$ (y compris l'apport du fonds Anges Québec Capital)

DESCRIPTION	OBJECTIF	VÉHICULE FINANCIER	TAILLE DU FINANCEMENT
FONDS INNOVEXPORT	Favoriser le préamorçage et l'amorçage d'entreprises transformées par les nouvelles technologies, notamment les entreprises des secteurs des technologies de l'information, des technologies avancées et des technologies liées à l'intelligence artificielle.	Prise de participation	Environ 250 000 \$
FONDS RV ORBITE MONTRÉAL	Favoriser l'amorçage et le démarrage d'entreprises transformées par les nouvelles technologies, notamment les entreprises des secteurs des technologies de l'information, des technologies avancées et des technologies liées à l'intelligence artificielle.	Prise de participation	Variable
FONDS DE TRANSFERT D'ENTREPRISE DU QUÉBEC	Soutenir la relève entrepreneuriale et le transfert d'entreprise au Québec avec une offre de financement complémentaire aux produits offerts par les établissements financiers traditionnels et destinée aux entrepreneurs qui désirent participer au transfert d'une entreprise au Québec.	Prêts sans garantie	50 000 \$ à 500 000 \$
PROGRAMME D'APPUI À LA REPRISE COLLECTIVE	Permettre aux coopératives de bénéficier d'un financement à des conditions avantageuses pour le rachat complet ou partiel d'une entreprise.	Prêts et prise de participation	100 000 \$ à 2 000 000 \$





**Place aux
entrepreneurs**



Le rôle du gouvernement est de mettre en place un environnement et des outils qui favorisent le développement des entreprises et des entrepreneurs.

À cet effet, les parties prenantes et les associations d'entrepreneurs ont été consultées dans le contexte de l'élaboration du PAGE. Le succès de la mise en œuvre de ce plan passe par leur engagement.

5.1. Encourager les entrepreneurs à prendre part à la mise en œuvre du PAGE

Les tables d'action en entrepreneuriat pour dynamiser les régions

Les tables d'action en entrepreneuriat ont été mises en place dans le cadre de la Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat.

Elles sont présentes dans chacune des régions du Québec et sont présidées par des chefs d'entreprise engagés et reconnus dans leur milieu. Elles visent à dynamiser la culture entrepreneuriale en contribuant à la concertation des acteurs économiques locaux et régionaux en matière d'entrepreneuriat.

MESURE 32

RENFORCER LE RÔLE DES TABLES D'ACTION EN ENTREPRENEURIAT

Le MESI reconnaît l'importance des tables d'action en entrepreneuriat et en assure la continuité. Elles se verront confier le rôle de dynamiser la culture entrepreneuriale en contribuant à la concertation des acteurs économiques régionaux et en mettant en place des initiatives régionales portant sur les objectifs du PAGE. Les tables seront également au cœur du déploiement du PAGE dans toutes les régions. En effet, elles seront appelées à collaborer avec les différents organismes de soutien aux entrepreneurs, dont OS'Entreprendre, les pôles régionaux d'innovation et le Réseau M.

Résultats attendus:

- ✓ Initiatives régionales mises en œuvre



MESURE 33

DONNER UN RÔLE CLÉ À LA TABLE NATIONALE D'ACTION EN ENTREPRENEURIAT

Le gouvernement crée la Table nationale d'action en entrepreneuriat (TNAE) et lui confie le mandat d'être son comité-conseil sur toutes les questions relatives au développement de l'entrepreneuriat au Québec. Le gouvernement reconnaîtra officiellement la TNAE par décret. Celle-ci sera coprésidée par le ministre délégué aux Petites et Moyennes Entreprises, à l'Allègement réglementaire et au Développement économique régional ainsi que par un représentant qui proviendra des tables d'action en entrepreneuriat et qui aura été choisi par elles.

La TNAE sera constituée des présidents des tables d'action en entrepreneuriat et des principaux organismes nationaux en entrepreneuriat. Elle donnera une place prépondérante aux entrepreneurs, qui seront ainsi appelés :

- ▶ à mettre en place des initiatives structurantes pour l'entrepreneuriat à l'échelle nationale;
- ▶ à effectuer le suivi et la mise en œuvre du PAGE.

La mise en œuvre de cette table permettra également la circulation de l'information, des idées et des expériences prometteuses réalisées à l'échelle régionale et nationale. Elle évitera les chevauchements ou les dédoublements d'activités et favorisera la mise en commun de l'expertise de chacun.

Résultats attendus:

- ✓ Initiatives nationales structurantes mises en œuvre

MESURE 34 ADS

SOUTENIR UN FORUM ANNUEL CONSACRÉ AUX ENTREPRENEURS

Expo Entrepreneurs est une initiative qui vise à rassembler l'écosystème entrepreneurial du Québec afin de proposer un modèle de forum dynamique et unique aux entrepreneurs. Annuellement, ce forum réunira l'ensemble des ressources et des services s'adressant aux entrepreneurs, quel que soit le stade de développement de leur entreprise et leur secteur d'activité.

Ce forum permet aux entrepreneurs invités de se familiariser avec le vaste éventail de services et d'expertises de grande qualité offerts, mais souvent méconnus et sous-utilisés.

De plus, non seulement des exposants, des conférenciers et des experts seront présents, mais des rencontres d'information sur les différents programmes de financement, les nouvelles tendances et les activités de réseautage qui s'adressent aux entrepreneurs tant débutants qu'expérimentés seront accessibles. Expo Entrepreneurs contribuera ainsi à bâtir une culture entrepreneuriale plus solide au Québec.

Ce forum sera également l'occasion pour le gouvernement de faire état des actions mises en œuvre pour soutenir les entrepreneurs et les entreprises, ainsi que de promouvoir Entreprise Québec qui simplifie l'accès aux services gouvernementaux

Résultats attendus sur cinq ans :

- ✓ 25 000 entrepreneurs participants

5.2 Faciliter le parcours entrepreneurial

Afin de libérer le potentiel des entrepreneurs, le gouvernement du Québec doit assurer un environnement propice à la croissance et à la compétitivité des entreprises québécoises. Cela passe notamment par l'allègement du fardeau réglementaire, administratif et fiscal des entreprises, par une révision de l'aide à l'entrepreneuriat ainsi que par un accès simplifié aux services de l'État et aux marchés publics.

Allègement réglementaire et administratif

Depuis plusieurs années, le gouvernement du Québec a déployé des efforts importants pour diminuer le fardeau imposé aux entreprises par la réglementation et les formalités administratives.

Les résultats sont probants. Ainsi, le coût des formalités administratives a été réduit de 21,8% entre les années 2004 et 2015. Cette réduction dépasse l'objectif de 20% que s'était fixé le gouvernement pour cette période. Elle représente des économies pour les entreprises de 303,7 millions de dollars sur une année.

Afin de poursuivre ses efforts, le gouvernement a publié, en septembre 2016, le *Plan d'action gouvernemental 2016-2018 en matière d'allègement réglementaire et administratif - Bâtir l'environnement d'affaires de demain*, qui est composé de 31 mesures visant à alléger le fardeau réglementaire et administratif des entreprises.

Les efforts du gouvernement ont été reconnus par les milieux des affaires. À cet égard, l'édition 2017 du *Bulletin des provinces*, publié par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, attribue la note A au Québec, qui occupe ainsi le premier rang à égalité avec la Colombie-Britannique.

Allègement fiscal

Le gouvernement priorise les mesures d'application générale pour réduire le fardeau fiscal des sociétés. Par ce moyen, il vise à en faire bénéficier le plus grand nombre d'entreprises possible et à encourager ainsi la création d'emplois, l'innovation et l'investissement.

Globalement, la diminution du fardeau fiscal des entreprises que le gouvernement a entamée en 2014 représentera près de 3 milliards de dollars d'ici 2021-2022, dont près de 1,7 milliard de dollars particulièrement pour les PME.

Accès simplifié aux services de l'État

Entreprises Québec offre un accès unique pour les entrepreneurs, par téléphone et sur le Web, à l'ensemble des services gouvernementaux qui leur sont destinés.

On trouve sur le site Web de l'information associée aux différentes fonctions de gestion de l'entreprise et à chacune des étapes de son cycle de vie. Le service Démarrer une entreprise réduit de moitié le temps moyen requis pour effectuer les démarches administratives liées à la création d'une entreprise. Il diminue les délais de traitement en donnant aux entrepreneurs la possibilité d'effectuer, étape par étape, plusieurs démarches nécessaires au lancement de leur entreprise, notamment son immatriculation et son inscription aux fichiers fiscaux.

La Zone entreprise offre un espace sécurisé où les entreprises peuvent accéder à des services en ligne offerts par des ministères et organismes du gouvernement du Québec, effectuer des demandes et d'autres démarches pour s'acquitter de leurs obligations. Elles peuvent aussi faire le suivi de ces démarches de façon sécuritaire.

La Zone entreprise pose ainsi les jalons d'une administration en ligne innovante en proposant aux entreprises un service transactionnel centralisé qui leur offre la possibilité de gérer leurs relations avec l'État à partir d'une plateforme unique sans avoir à se soucier de la structure administrative gouvernementale.

Cette initiative fait partie intégrante de Services Québec, la porte d'entrée des services gouvernementaux pour les citoyens et les entreprises sur tout le territoire du Québec.

Accès simplifié aux marchés publics

Un comité de travail sur l'entrepreneuriat des jeunes entreprises a reçu le mandat de proposer des actions permettant de favoriser l'accès des jeunes entreprises aux marchés publics. Le rapport de ce comité, déposé le 19 février 2017, recommandait au gouvernement de mettre en place des mesures, notamment par la création d'une «boîte d'accompagnement». Le MESI et le Secrétariat du Conseil du trésor collaborent afin de mettre en œuvre cette recommandation.

La nouvelle «boîte d'accompagnement» fera partie du MESI et elle offrira plusieurs services aux entreprises, notamment :

- ▶ de l'information sur les achats du gouvernement du Québec qui représentent des occasions d'affaires;
- ▶ des formations pour aider les entreprises à comprendre les processus d'attribution de contrats au gouvernement du Québec;
- ▶ des outils pour aider les entreprises à répondre aux appels d'offres du gouvernement. Entreprises Québec sera la porte d'entrée des entreprises pour accéder à ces services.





Conclusion

Les entrepreneurs québécois sont bien présents dans l'économie québécoise. Ils sont motivés à participer à la prospérité et à la croissance économiques du Québec, pour le bien des générations actuelles et futures. Pour continuer à s'enrichir, le Québec doit continuer à soutenir les efforts des entrepreneurs, afin de favoriser l'essor et la croissance de nouvelles entreprises stables et prospères.

Avec le Plan d'action gouvernemental en entrepreneuriat 2017-2022, le gouvernement du Québec met en place les moyens pour consolider sa vision d'un développement économique soutenu par et pour les entrepreneurs. L'entrepreneuriat y est valorisé, et l'offre de services aux entrepreneurs y est dynamisée. Les entrepreneurs québécois peuvent donc s'appuyer sur un écosystème entrepreneurial riche et dynamique qui les soutient dans leurs projets de création, d'amélioration et de reprise d'entreprises fortes et solides.

Maintenant, c'est au tour des entrepreneurs d'oser entreprendre!





Annexes

Annexe 1 – Interventions gouvernementales 2017-2022

CADRE FINANCIER DU PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL EN ENTREPRENEURIAT (en millions de dollars)							Total 2016-2022	Intervention totale*
IMPACT BUDGÉTAIRE :	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022		
AXE 1 — Accompagner l'entrepreneur de l'intention d'entreprendre à la création et au développement de l'entreprise								
1.1 Valoriser l'entrepreneur et l'entrepreneuriat	-	0,370	0,455	0,455	0,455	0,455	2,190	2,190
1.2 Élargir le champ de compétence de l'entrepreneur	2,664	0,739	0,938	0,960	1,848	1,848	8,997	8,997
1.3 Réaliser le plein potentiel de l'entrepreneur	4,000	2,550	13,595	11,345	10,345	10,345	52,180	52,180
1.4 Accélérer la relève et le transfert d'entreprise	-	3,200	3,200	3,200	3,200	3,200	16,000	16,000
SOUS-TOTAL	6,664	6,859	18,188	15,960	15,848	15,848	79,367	79,367
AXE 2 — Reconnaître l'apport de l'entrepreneuriat jeunesse, féminin et de la diversité								
2.1 Sensibiliser et favoriser l'entrepreneuriat chez les jeunes	-	2,644	2,123	2,127	2,131	2,060	11,085	11,085
2.2 Encourager le dynamisme des femmes entrepreneures**	-	4,345	4,345	3,635	2,605	2,625	17,555	17,555
2.3 Tirer parti du plein potentiel des entrepreneurs de la diversité	0,500	0,725	1,425	1,000	0,700	0,700	5,050	5,050
SOUS-TOTAL	0,500	7,714	7,893	6,762	5,436	5,385	33,690	33,690
AXE 3 — Valoriser différentes formes d'entrepreneuriat								
3.1 Créer plus de startups	-	0,670	0,775	0,775	0,775	0,775	3,770	3,770
3.2 Miser sur l'entrepreneuriat collectif	-	0,240	0,180	0,180	0,180	0,180	0,960	0,960
SOUS-TOTAL	-	0,910	0,955	0,955	0,955	0,955	4,730	4,730
AXE 4 — Assurer l'accès à différentes sources de financement, de la création au transfert								
4.1 Compléter l'offre de financement traditionnel	3,500	8,100	5,300	3,500	2,700	2,900	26,000	99,900
4.2 Renforcer le soutien aux entreprises technologiques innovantes, de l'amorçage à la croissance	-	0,300	0,300	0,300	0,300	0,300	1,500	46,500
4.3 Bonifier l'offre de financement pour soutenir le transfert d'entreprise au Québec	-	1,000	1,500	2,000	2,500	3,000	10,000	75,000
SOUS-TOTAL	3,500	9,400	7,100	5,800	5,500	6,200	37,500	221,400
Place aux entrepreneurs								
Encourager les entrepreneurs à prendre part à la mise en œuvre du PAGE	-	1,375	1,375	1,250	1,250	1,250	6,500	6,500
SOUS-TOTAL	-	1,375	1,375	1,250	1,250	1,250	6,500	6,500
TOTAL	10,664	26,258	35,511	30,727	28,989	29,638	161,787	345,687

* L'intervention totale représente les contributions du gouvernement du Québec en 2016-2022 et les engagements d'investissement du gouvernement du Québec et des partenaires privés dans les fonds d'investissement annoncés.

** Des crédits supplémentaires de 4,17 M\$ seront ajoutés à l'intervention gouvernementale dans le cadre d'un prochain budget.

Annexe 2 – Politiques et initiatives gouvernementales en cours qui contribuent au développement et à la croissance des entreprises

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation :

- ▶ Plan d'action 2013-2018 pour l'industrie des pêches et de l'aquaculture commerciales
- ▶ Politique bioalimentaire (en cours d'élaboration)

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (mesures dans les ministères et organismes) :

- ▶ Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques

Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation :

- ▶ Plan d'action gouvernemental en économie sociale 2015-2020
- ▶ Stratégie québécoise de développement de l'aluminium 2015-2025
- ▶ Plan d'action en économie numérique
- ▶ Initiative Manufacturier innovant
- ▶ Stratégie québécoise de l'exportation 2016-2020
- ▶ Stratégie québécoise de l'aérospatiale 2016-2026
- ▶ Stratégie québécoise des sciences de la vie 2017-2027
- ▶ Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation 2017-2022

Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles :

- ▶ Plan d'action 2016-2020 de la Politique énergétique 2030

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI)

- ▶ Politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion – Ensemble, nous sommes le Québec

Ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs :

- ▶ Stratégie d'aménagement durable des forêts
- ▶ Stratégie de développement de l'industrie des produits forestiers (en cours d'élaboration)

Ministère du Tourisme :

- ▶ Plan de développement de l'industrie touristique 2012-2020

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

- ▶ Stratégie nationale sur la main-d'œuvre 2018-2023 (en cours d'élaboration)

Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports :

- ▶ Plan d'action en électrification des transports 2015-2020

Secrétariat aux affaires maritimes :

- ▶ Stratégie maritime (plan d'action 2015-2020)

Secrétariat à la jeunesse :

- ▶ Stratégie d'action jeunesse 2016-2021

Secrétariat à la condition féminine :

- ▶ Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021

Société du Plan Nord :

- ▶ Le Plan Nord à l'horizon 2035 (plan d'action 2015-2020)

Annexe 3 – Synthèse des programmes et des ressources disponibles

FORMATION ET SENSIBILISATION

Organismes

- ▶ Centres d'entrepreneuriat universitaire
- ▶ Femmessor Québec
- ▶ Futurpreneur Canada
- ▶ École d'entrepreneurship de Beauce
- ▶ Fondation de l'entrepreneurship
- ▶ Fondation Montréal inc.

Formation et mentorat

Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI)

- ▶ Formations MPA – les meilleures pratiques d'affaires
- ▶ Focus Stratégie
- ▶ Réseau InnovaXionMC

École d'entrepreneurship de Beauce

- ▶ Programme Émergence
- ▶ Programme Élite
- ▶ Programme Triomphe

Fondation de l'entrepreneurship

- ▶ Réseau M

Sensibilisation

MESI

- ▶ Programme NovaScience

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT)

- ▶ Fonds de développement des territoires

PRÉDÉMARRAGE ET DÉMARRAGE

Organismes

- ▶ Centres d'entrepreneuriat universitaire
- ▶ Incubateurs et accélérateurs d'entreprises technologiques
- ▶ Centres locaux de développement ou organismes équivalents
- ▶ Femmessor Québec
- ▶ Anges Québec
- ▶ Futurpreneur Canada
- ▶ École d'entrepreneurship de Beauce
- ▶ Fondation de l'entrepreneurship
- ▶ Fondation Montréal inc.
- ▶ MicroEntreprendre
- ▶ Réseau Capital
- ▶ Investissement Québec
- ▶ Institut de développement de produits
- ▶ Manufacturiers et exportateurs du Québec
- ▶ Groupement des chefs d'entreprise du Québec

Financement

Institutions financières

Programmes gouvernementaux

- ▶ Fonds d'appui au rayonnement des régions (MAMOT)
- ▶ Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole (MAMOT – Secrétariat à la région métropolitaine [SRM])
- ▶ Fonds de la capitale nationale et de sa région (ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale [MTESS] – Secrétariat à la Capitale-Nationale [SCN])
- ▶ Programme d'appui financier à la relève agricole (La Financière agricole du Québec)
- ▶ Services d'accompagnement à la relève agricole (MAPAQ)

PRÉDÉMARRAGE ET DÉMARRAGE (SUITE)

Financement (suite)

Financement par des organismes

- ▶ Fonds de développement des territoires
- ▶ Fonds locaux d'investissement
- ▶ Bourse de la Fondation Montréal inc.
- ▶ Appui au développement économique de la métropole
- ▶ MicroEntreprendre
- ▶ Fonds pour les femmes entrepreneures FQ

Fonds institutionnels et fonds fiscalisés

- ▶ Investissement Québec
- ▶ La Financière agricole
- ▶ Fonds de solidarité FTQ
- ▶ Fondation CSN
- ▶ Capital régional et coopératif Desjardins
- ▶ Caisse de dépôt et placement du Québec

Fonds de financement et capital de risque

- ▶ Anges Québec Capital
- ▶ Fonds InnovExport
- ▶ Fonds RV Orbite Montréal
- ▶ Fonds Essor et Coopération
- ▶ Fonds d'investissement pour la relève agricole (FIRA)
- ▶ Autres fonds privés

CROISSANCE ET TRANSFERT

Organismes

- ▶ Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ)
- ▶ Réseau Capital
- ▶ Investissement Québec
- ▶ MicroEntreprendre
- ▶ École d'entrepreneurship de Beauce

Financement

Institutions financières

Programmes gouvernementaux

- ▶ Fonds d'appui au rayonnement des régions (MAMOT)
- ▶ Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole (MAMOT-SRM)
- ▶ Fonds de la capitale nationale et de sa région (MTESS-SCN)

Financement par des organismes

- ▶ Fonds de développement des territoires
- ▶ Fonds locaux d'investissement
- ▶ MicroEntreprendre
- ▶ Fonds pour les femmes entrepreneures FQ
- ▶ Appui au développement économique de la métropole

Fonds institutionnels et fonds fiscalisés

- ▶ Investissement Québec
- ▶ La Financière agricole
- ▶ Fonds de solidarité FTQ
- ▶ Fondation CSN
- ▶ Capital régional et coopératif Desjardins
- ▶ Caisse de dépôt et placement du Québec

Autres fonds privés

Annexe 4 – Parties prenantes consultées

Le PAGE a été élaboré après consultation des personnes et organisations suivantes :

- ▶ La Table nationale d'action en entrepreneuriat, qui est composée des dix-sept présidents des tables d'action en entrepreneuriat ainsi que de six organismes invités :
 - le Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ);
 - la Fondation de l'entrepreneurship;
 - OSEntreprendre;
 - Startupfest;
 - Femmessor;
 - l'École d'entrepreneurship de Beauce.
- ▶ Le chantier entrepreneuriat du Conseil consultatif sur l'économie et l'innovation.
- ▶ SAJE accompagnateur d'entrepreneurs, qui offre des services-conseils, de l'accompagnement et de la formation à sa communauté regroupant plus de 7 000 entrepreneurs actifs.
- ▶ La Jeune Chambre de commerce haïtienne, principal regroupement de jeunes professionnels et d'entrepreneurs issus de la communauté haïtienne de Montréal.
- ▶ L'Association de la communauté noire de Côte-des-Neiges, organisme qui aide les personnes de cette communauté, plus particulièrement les jeunes et les familles, à développer pleinement leur potentiel sur les plans social, économique et intellectuel, par l'entremise d'activités éducatives, culturelles et de loisirs.
- ▶ La Fédération des municipalités du Québec.
- ▶ L'Union des municipalités du Québec.
- ▶ Le Chantier d'Afrique du Canada, organisme dont la mission est de soutenir les personnes issues des minorités ethnoculturelles en général et celles d'origine africaine en particulier dans leur processus d'intégration sociale, culturelle et économique dans le pays d'accueil.
- ▶ Le Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec, qui soutient un réseau de jeunes chambres de commerce et d'ailes jeunesse à travers le Québec représentant plus de 10 000 jeunes professionnels, cadres, travailleurs autonomes et entrepreneurs, âgés de 18 à 40 ans, et qui compte parmi ses rangs neuf organisations issues des communautés culturelles.
- ▶ La Fédération des chambres de commerce du Québec, qui représente plus de 140 chambres de commerce du Québec, plus de 60 000 entreprises et 150 000 hommes ou femmes d'affaires exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois.
- ▶ Le Conseil du patronat du Québec, regroupant plusieurs des plus grandes entreprises québécoises ainsi que la vaste majorité des associations patronales sectorielles, qui représente directement et indirectement plus de 70 000 employeurs de toutes tailles, tant du secteur privé que public, qui ont des activités au Québec.
- ▶ La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, qui représente plus de 109 000 membres propriétaires de petites et moyennes entreprises au Canada.
- ▶ La Ville de Montréal dans le cadre de l'entente « Réflexe Montréal ».
- ▶ Danièle Henkel, présidente et directrice générale de Danièle Henkel inc.

Annexe 5 – Lexique

Accélérateur: organisme ou structure qui soutient, sur une courte période, les entreprises en démarrage axées sur la croissance à l'aide de formations, de mentorats et de financement de courte durée.

Coach d'entrepreneur: expert dans un ou des domaines de gestion particuliers; ses services ne s'apparentent donc pas à ceux d'un consultant «classique».

Coaching entrepreneurial: accompagnement personnalisé et privilégié qui se fonde sur une relation d'affaires entre le coach, qui est rémunéré pour son service, et l'entrepreneur, qui cherche à développer et à améliorer ses compétences et sa performance.

Création d'entreprises: sur une période de deux années consécutives, une entreprise est considérée comme nouvelle ou créée si elle avait au moins un employé salarié au cours de la deuxième année, mais aucun durant la première année.

Entrepreneur: créateur d'une entreprise qui exploite de nouveaux produits, processus ou marchés. Il peut également être l'acquéreur ou le repreneur d'une entreprise existante dont il assure le développement. Il peut agir seul ou avec des associés au sein d'une équipe entrepreneuriale.

Entrepreneuriat: l'acte de prendre le risque d'investir des capitaux et d'assumer la responsabilité d'une équipe afin de réaliser des activités économiques créatrices de valeur. En ce sens, l'entrepreneuriat est l'acte de créer une nouvelle entreprise, mais aussi de reprendre une entreprise existante.

Entrepreneurs de la diversité: dans le cadre du PAGE, il s'agit d'entrepreneurs qui appartiennent à des minorités ethnoculturelles, soit un groupe social partageant la même origine ethnique ou la même culture, englobé dans une collectivité plus large dont l'origine ethnique et la culture sont différentes.

Entreprise: structure économique et sociale comptant au moins un employé salarié et travaillant de façon organisée à la production de biens ou à la prestation de services pour des clients.

Entreprise à forte croissance: petite ou moyenne entreprise qui enregistre des bonds considérables de son chiffre d'affaires sur plusieurs exercices consécutifs et qui crée des emplois.

Entreprise mère: entreprise d'accueil dans laquelle le projet intrapreneurial prend place. Cette entreprise permet donc à l'intrapreneur d'utiliser ses ressources technologiques, humaines et financières afin de faciliter le démarrage de son projet et d'augmenter ses chances de réussite.

Financement participatif (ou crowdfunding, sociofinancement): processus qui permet à une personne ou à une entreprise de recueillir de petites sommes auprès d'un grand nombre de personnes, par Internet. L'objectif est de réunir des fonds suffisants pour réaliser un projet précis. Il existe différents types de financement participatif, notamment les dons, la prévente de produits ou le financement participatif en capital (définition de l'Autorité des marchés financiers).

Incubateur: organisme ou structure qui offre des services d'accompagnement aux entreprises innovantes en démarrage, dans le but d'améliorer leurs chances de succès. L'aide spécialisée qui est offerte aux entreprises est un accompagnement d'affaires. Dans certains cas, elle comprend l'accès à des infrastructures de laboratoire, à des équipements scientifiques ou à un soutien financier.

Incubateur corporatif: incubateur d'entreprises qui est soutenu financièrement par des entreprises d'envergure.

Intrapreneur: personne qui est en tête du projet intrapreneurial et qui veille à sa réussite.

Intrapreneuriat: concept selon lequel il y a création, dans une entreprise existante, d'un projet d'affaires innovant et vecteur de croissance, piloté par un employé de cette entreprise. Le projet peut être le développement d'un nouveau produit, la mise sur pied d'un comité, l'élaboration d'une stratégie innovatrice, etc. Dans le cadre de ce projet, l'intrapreneur bénéficie de l'appui financier, technique ou humain de l'équipe en place.

Mentorat: relation d'accompagnement libre, confidentielle, exempte de conflits d'intérêts et basée sur la confiance et le respect mutuels. Le mentorat pour entrepreneurs consiste à jumeler un entrepreneur mentoré avec un entrepreneur mentor qui a plus d'expérience et qui a déjà réussi un projet d'entreprise. Le mentorat n'est pas un service de consultation ni de coaching professionnel à titre bénévole, mais bien une forme d'accompagnement, sur le plan personnel, pour guider l'entrepreneur dans ses décisions.

Propriétaire d'entreprise: entrepreneur ou travailleur indépendant ayant au moins un employé salarié.

Startup: entreprise ayant une ambition mondiale et étant à la recherche d'un modèle économique qui lui assurera une croissance forte et rapide (sur une période de un à trois ans). Ce type d'entreprise vit une situation de risque où les probabilités de réussite ne sont pas connues et ne peuvent être raisonnablement estimées. La *startup* est souvent une entreprise créée depuis moins de deux ans. Il peut toutefois s'agir aussi d'une entreprise plus âgée qui entreprend une transformation et qui se dote d'un nouveau modèle d'affaires. Sa valeur repose en tout ou en partie sur les technologies numériques et leur appropriation dans tous les secteurs.

Taux de création d'entreprises: sur une période de deux années consécutives, pourcentage d'entreprises nouvelles ou créées, par rapport au nombre total d'entreprises actives au cours de cette période.

OSER **entreprendre**

Plan d'action gouvernemental
en entrepreneuriat 2017-2022

economie.gouv.qc.ca/QcEntreprendre